

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 25 septembre 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Brigitte HADDAD, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET, Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX, Mme Inès ZERRAR, M. Patrick CANTAT, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Aurélie LOLLIER, Mme Maryse VUERLI, M. Geoffroy LANG, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Christine SCHMITT avec pouvoir à Mme Annie VITALI
Mme Ghénia BENSAOU avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Virginie TOUPENET
M. Gilles DA COSTA avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Karim DJILALI avec pouvoir à M. Romain AJOUX
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etait absent :

M. Frédéric ZUSATZ

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2025 –
CHAUFFAGE URBAIN - DALKIA**

Cette délibération a été affichée le : 7 octobre 2026

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2025 –
CHAUFFAGE URBAIN - DALKIA**

Monsieur Olivier TRAVERSIER expose :

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit prendre acte de la communication des rapports d'activité des délégations de service public pour l'année écoulée.

En ce qui concerne le chauffage urbain dont l'exploitation a été déléguée à DALKIA, le traité de concession a été signé le 11 juillet 2023 et prend effet au 1^{er} août 2023 pour une durée de 25 ans. Ce rapport d'activité porte sur l'année 2025 (du 01/01 au 31/12).

1 – PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONTRAT

Quelques éléments forts de cette nouvelle concession :

Durée	25 ans
Travaux	- Intégrer dans la DSP et rénover le tronçon d'alimentation de l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) vers la chaufferie - Développer le réseau (Secteurs Mont-Bart-Blancheries puis Mont-Christ) - Construction d'une chaufferie bois - Individualisation des comptages - Renouvellement de tronçons du réseau
Objectif	Atteindre une mixité d'énergie renouvelable (ENR) supérieure à 95% après 2029
Entité juridique	Société dédiée MONTBELIARD ENERGIES

2 – DONNÉES TECHNIQUES

2.1 L'ANNÉE 2025 EN QUELQUES CHIFFRES ET LES FAITS MARQUANTS

Longueur du réseau	16,7 km
Nombre de sous-stations	68
Puissance souscrite	38 803 kW
Vente de chaleur	48 994 MWh

- La puissance souscrite a augmenté suite aux raccordements de 9 nouveaux abonnés (Mont Bart)
- Au cours de l'année 2025, la restructuration de l'usine d'incinération n'a pas permis de bénéficier d'importants volumes chaleur issue de l'incinération des

ordures ménagères. L'énergie a donc principalement été produite à partir du gaz.

La fourniture de chaleur de l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) qui devait démarrer dès novembre 2024 n'a été mise en service que début 2025 et son fonctionnement ne s'est stabilisé qu'en décembre 2025 pour atteindre son niveau contractuel.

- Le taux d'énergie renouvelable dans le mix énergétique est particulièrement faible au cours de l'année 2025 (17%) en raison des aléas de la mise en service de l'UVE.

2.2 LES TRAVAUX

Concernant les grands travaux d'investissement prévus au contrat (chapitre 2.2) :

- La mise en service du tronçon reliant l'Usine de Valorisation Energétique à la chaufferie a été réalisée.
- La phase 1 des travaux d'extension (desserte du quartier Mont Bart) a été exécutée et mise en service en septembre 2025, correspondant à 9 nouveaux abonnés sur le réseau.
- La phase 2 des travaux d'extension, destinée à réaccorder les secteurs Blancheries-Grands Jardins-Mont Christ-Batteries du Parc a démarré.
- Les travaux de création d'une chaufferie biomasse ont démarré.
- Les travaux de renouvellement des réseaux anciens (Petite Hollande) ont débuté.

Les travaux de **Gros Entretien Renouvellement** (GER) s'élèvent à 110 747 € sur la période et concernent principalement :

- Le remplacement d'une pompe réseau,
- L'achat et le stockage sur site de 2 pompes réseau de secours,
- La recherche et la réparation de fuites,
- La réparation de dalles de caniveau d'un tronçon (Mozart)

2.3 L'EXPLOITATION TECHNIQUE

	DJU [°C]	Vente chaleur [MWh]	Ratio [MWh/DJU]	Rendement [%]
2025	2 533	46 123	18,2	87,2
2024	2 438	45 058	18,5	84,7
2023	2 280	46 490	20,4	86,2
2022	2 366	49 517	20,9	88,9
2021	2 894	59 841	20,7	88,4
2020	2 430	52 993	21,8	91,9
2019	2 614	60 682	23,2	92,9
2018	2 595	54 432	20,9	89,0
2017	2 695	53 980	20,0	92,4

	Répartition des énergies entrantes (%)			
	UIOM	Gaz	Fioul	Cogénération
2025	17	50	0	33
2024	28	43	0	30
2023	67	11	0	22
2022	65	12	2	21
2021	72	13	0	15
2020	65	7	0	28
2019	61	14	0	25
2018	54	26	0	20
2017	69	17	4	10

L'année 2025 aura été marquée par les faits techniques suivants :

- Le rendement global de l'installation a progressé (moins de pertes réseaux, densification du réseau...)
- Les volumes de vente de chaleur ont légèrement augmenté, par un hiver un peu plus rigoureux et par le raccordement de 9 nouveaux abonnés
- Le recours important à l'énergie gaz dû à l'indisponibilité de l'UVE

2.4 BILAN ENVIRONNEMENTAL

	Emissions (tonnes)		
	CO2	SOx	NOx
2025	5 540	0	5,9
2024	4 611	0,1	4,9
2023	1 384	0.06	

Les volumes de CO2 et de NOx rejetés ont progressé principalement à cause d'une utilisation plus importante du gaz naturel.

3 – BILAN FINANCIER

Le bilan financier est établi sur la période 2025.

3.1 LES PRODUITS DE LA CONCESSION

Ils correspondent aux ventes R1 et R2 qui s'élèvent à 4 640 038 €.

Ces ventes sont en augmentation par rapport à 2024 (+15,2%). L'augmentation de volumes de chaleur vendues ainsi que le prix unitaire R1 expliquent cette évolution.

3.2 LES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles se chiffrent à 4 624 228 €.

Charges P1

Les charges P1 (3 353 k€) reprennent les débours du concessionnaire en matière d'achat d'énergie : gaz, chaleur produite par l'UIOM et cogénération.

Cette dépense est largement supérieure à celle de 2024 (+17,2%), suite à l'augmentation des volumes d'achats gaz dans un contexte énergétique tendu.

Charges P2

Les charges P2 (1 059 k€) correspondent aux dépenses d'entretien courant (personnel, véhicules, outillage, ...) et aux autres charges (assurances, taxes, redevances...).

Cet élément, en hausse par rapport à 2024 (+3,9%), est impacté par l'augmentation des postes Personnels, Frais de société dédiée et provisions clients.

Charges P3

Les dépenses (211 k€) indiquées dans le compte de résultats sont celles correspondant au compte Gros Entretien Renouvellement, dépenses décrites dans le chapitre 2.2.

3.3 LES CHARGES CALCULÉES ET CHARGES FINANCIÈRES

Les chantiers d'extension et rénovation n'ayant démarré qu'au courant de l'année 2024, et mis en service au deuxième semestre 2025, les dépenses pour les travaux de premier établissement ont été activées, ainsi que les recettes correspondantes, pour démarrer les amortissements au 01/10/2025.

Les frais financiers en 2025 s'élèvent à 285 k€ et correspondent aux intérêts des emprunts contractés par DALKIA.

3.4 LE RÉSULTAT NET

Il résulte de l'ensemble de ces postes un résultat net négatif après impôt à -557 k€, pour l'année 2025.

Depuis le début de la concession (2023), le résultat net cumulé est déficitaire à hauteur de 593 k€. Ce résultat négatif est principalement dû au retard de mise en service de l'UVE (augmentation des débours gaz) et à la neutralisation des recettes (R24/R25) dans le cadre du calcul de l'amortissement.

4 – LA TARIFICATION ET LE COÛT MOYEN DE LA CHALEUR

Au niveau de la tarification, elle est toujours constituée des 2 termes R1 et R2 représentant :

- Les prix unitaires des consommations d'énergie (€ HT/MWh) – R1
- Les prix unitaires de l'abonnement (€ HT/kW) – R2

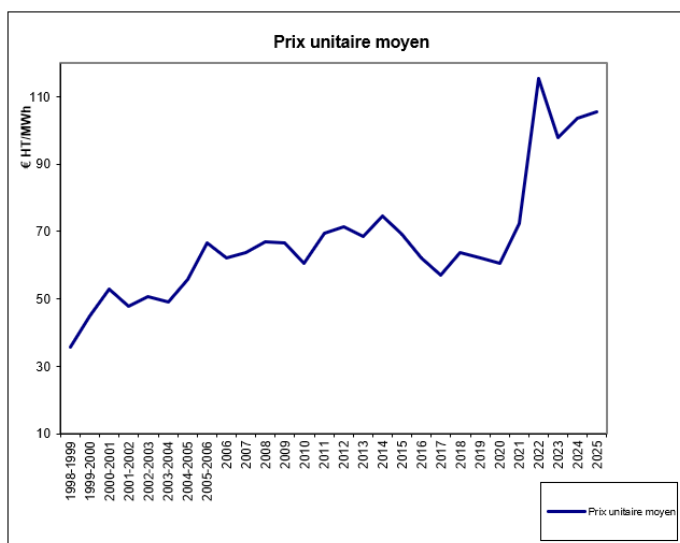
Les différentes phases de tarification correspondent aux phases de travaux et à la mixité énergétique disponible, pour l'élément R1.

L'élément R2 est constant au long de la DSP.

Le réseau de chaleur de Montbéliard bénéficie d'une TVA réduite à 5,5% sur l'ensemble des composantes du prix R1 et R2 dans la mesure où il est majoritairement alimenté par une énergie renouvelable.

Le coût moyen de vente de la chaleur, calculé à partir des recettes R1 et R2 divisé par les consommations annuelles, s'élève, pour l'année 2025, à 105,60 € HT/MWh, soit 111,41 € TTC/MWh. Il a augmenté par rapport à 2024 (+2 %).

Ce prix se situe dans la moyenne des réseaux de chaleur français (104,70 € HT/MWh) sachant qu'il correspond à la phase tarifaire contractuelle la plus élevée du contrat.



5 – PERSPECTIVES

L'année 2026 verra se poursuivre les travaux d'investissement et la mise en service de la seconde phase d'extension, ainsi que la chaufferie bois.

Le retour de la fourniture de chaleur de l'UVE, la mise en service de la chaufferie biomasse et la fourniture de chaleur à l'ensemble des nouveaux abonnés entraînera une baisse significative de la tarification dès le 1er janvier 2026.

Après avis de la commission compétente et après avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 2 octobre 2026, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité.

Décision du Conseil Municipal

- Le Conseil Municipal a pris acte -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

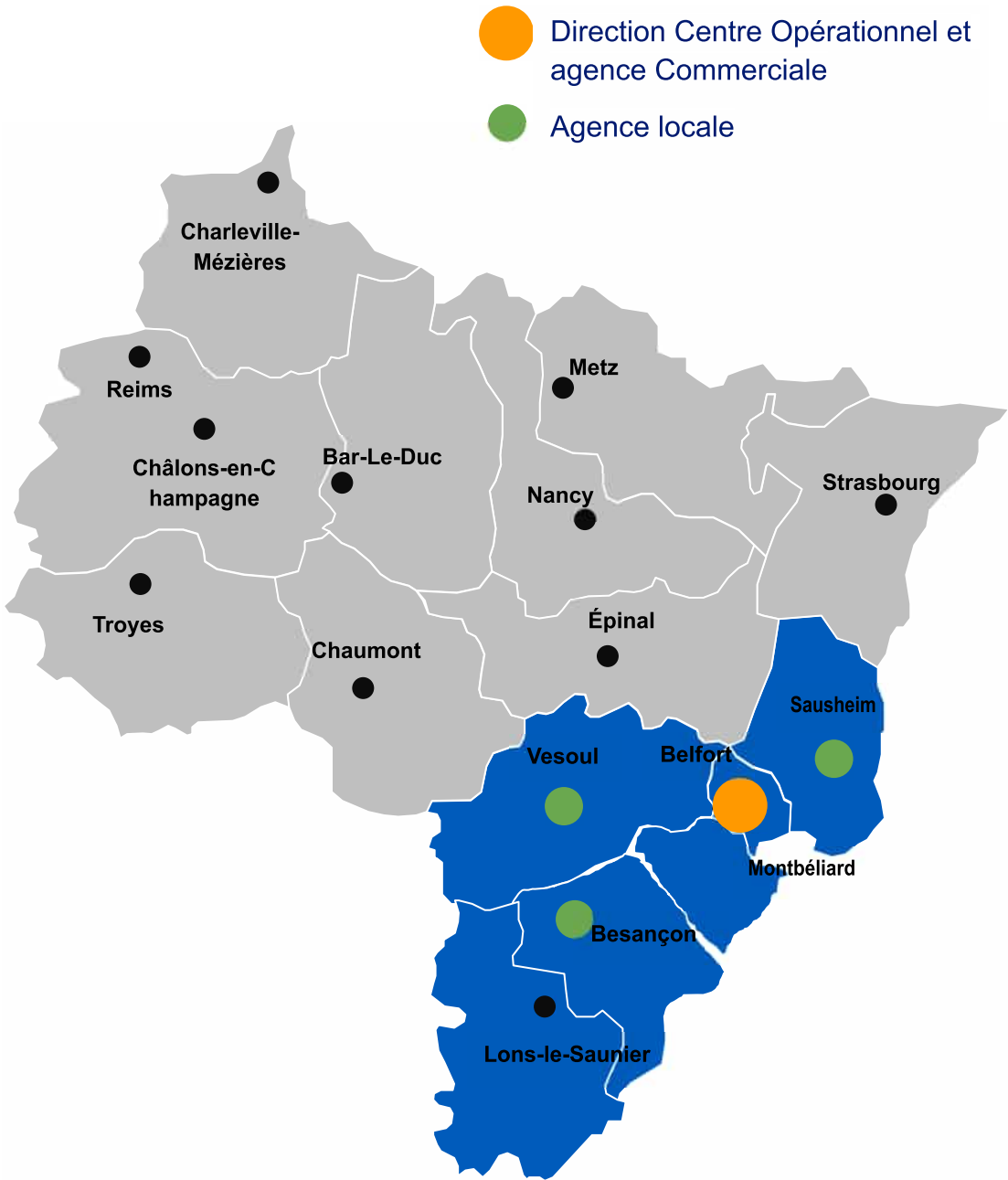
Déposée en Sous-Préfecture le : 7 octobre 2026

Marie-Noëlle BIGUINET

Montbéliard énergies

COMPTE-RENDU ANNUEL 2025





Montbéliard

Message du directeur régional, Benoît DUJARDIN

*“L’année **2025** s’est achevée, marquant une étape décisive dans notre trajectoire énergétique. La transition n’est plus un horizon lointain, mais une réalité opérationnelle que nous avons su traduire en résultats tangibles au cours de l’exercice écoulé. Face à l’impératif de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, nous avons fait de l’accélération de la décarbonation notre priorité absolue.*

Dans ce paysage en pleine mutation, les réseaux de chaleur urbains ne sont plus de simples alternatives : ils s’imposent comme les véritables piliers de la souveraineté énergétique de nos territoires. Ils représentent la solution la plus performante pour décarboner massivement la production de chaleur tout en garantissant la stabilité des coûts sur le long terme.

Le réseau de chaleur est le moteur de cette transformation. L’intégration croissante d’énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), couplée à des solutions techniques ou numériques innovantes, nous permet aujourd’hui d’atteindre un bouquet énergétique de plus en plus vert.

Ce compte-rendu annuel 2025 reflète nos avancées concrètes et notre ambition renouvelée vers la neutralité carbone de votre collectivité. Il témoigne surtout de notre engagement quotidien pour un service public de l’énergie performant, solidaire et durable, au bénéfice direct de chaque usager et de la résilience de notre territoire.”

Très cordialement,
Benoît DUJARDIN
Directeur Régional
Dalkia EST



Ce rapport est construit de manière à offrir trois modes de lecture.

Ces trois modes ne sont pas indépendants, ils se complètent avec une communication pyramidale selon le niveau d'informations recherché par le lecteur et le temps consacré à cette lecture.

- **Un mode de lecture rapide** avec la fiche synthétique du réseau reprend l'ensemble des données clés du réseau de chaleur. Il permet d'avoir en quelques pages et quelques minutes une vision globale de la vie du réseau sur la période présentée avec ses grandes caractéristiques.
- **Un mode de lecture développée** avec cinq parties distinctes précise les éléments de la vue synthétique sur :
 - 1- le contexte du réseau
 - 2- son bilan environnemental et énergétique,
 - 3- le détail des activités techniques et opérationnelles,
 - 4- le bilan financier de l'activité
 - 5- l'actualité et la communication du réseau
- **Un mode de lecture détaillée** vise à corroborer avec les données présentées dans la synthèse et le développement pour une analyse qualitative et quantitative. Cette partie associe en outre des annexes, en référence à chacune des 5 parties développées en amont. Ce dernier mode de lecture permet d'asseoir une lecture des plus exhaustive pour les besoins de contrôle de toute autorité.

SOMMAIRE

LA FICHE SYNTHÉTIQUE	7
CHIFFRES CLÉS 2025	8
DONNÉES FINANCIÈRES	11
FAITS MARQUANTS DU RÉSEAU	12
CONTEXTE 2025	15
LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MONTBÉLIARD	16
PRÉSENTATION DU CONTRAT	16
PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION	20
PRINCIPAUX ET NOUVEAUX ABONNÉS	21
POINTS DE PRODUCTION CHAUFFERIE PÉRIMÈTRE DSP	23
POINTS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR USINE D'INCINÉRATION	24
SECOURS DE PRODUCTION CHAUFFERIE	24
POINT DE RÉCUPÉRATION CHALEUR COGÉNÉRATION (Hors périmètre DSP)	25
BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	26
BILAN ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU DE CHALEUR	27
EQUIPEMENT TECHNIQUE ET MIXITÉ PRÉVISIONNELLE :	27
ARRET ET DEMARRAGE DU CHAUFFAGE :	27
EVOLUTION DJU :	27
ÉNERGIES ET COMBUSTIBLES POUR LE RÉSEAU	29
CONSOMMATION D'ÉNERGIES PRIMAIRES	30
CONSOMMATION GÉNÉRALE D'ÉNERGIES PRIMAIRES :	31
MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU	32
BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	33
ECHANGES AVEC LES ADMINISTRATIONS :	33
BILAN CO2 DU RÉSEAU DE CHALEUR :	33
SYNTHÈSE DE LA CONSOMMATION D'EAU D'APPOINT DU RÉSEAU DE CHALEUR :	35
COMPTE RENDU OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE	36
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE	37
LA POLITIQUE SÉCURITÉ DE DALKIA	37
DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU :	42
CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES	42
ENTRETIEN DE VOTRE PATRIMOINE	43
MONTANT DÉPENSÉ AU TITRE DE LA GARANTIE TOTALE SUR LA PÉRIODE :	43

COMPTE-RENDU FINANCIER	47
SITUATION ÉCONOMIQUE	48
RAPPEL DE LA STRUCTURE TARIFAIRE	48
DÉTAIL DES REVENUS	50
ÉVOLUTION DES PRIX R1-R2	51
DÉTAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION	52
ANALYSE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2025	54
1. PRODUITS D'EXPLOITATION	54
2. CHARGES D'EXPLOITATION	55
3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	56
ACTUALITÉS ET POINTS DE COMMUNICATION	59
ACTUALITÉS	60
ESPACE CLIENT	60
SITE WEB : DALKIA.FR	61
ANNEXES	62
L'ENTREPRISE DALKIA	63
PRÉSENTATION DE NOTRE MÉTIER	63
RÉSEAUX DE CHALEUR	64
FORME CONTRACTUELLE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	65
PPR	66
LIASSE FISCALE	68
SYNTHÈSES DES VENTES	72
RÉVISION DE PRIX	72
LISTE DES ABONNÉS	74
DÉTAIL DES REDEVANCES	76
DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS	77
DÉTAIL DES PROVISIONS	78

The background of the slide is a dark teal color with a faint grid pattern. Overlaid on this are several light teal line graphs and bar charts, suggesting a data-driven or financial context. The graphs show various trends, including upward and downward slopes, and some have circular markers at specific data points.

LA FICHE SYNTHÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS 2025



16,7

Km total de réseau



68

Nombre de sous-stations



6 527

Équivalents logements desservis

Hypothèse : via le rapport PS des logements



38 803

Puissance souscrite totale (kW)



23,4

Puissance Installée (MW)

LA DSP EN QUELQUES CHIFFRES

Avenant 1 en date du 17/12/2024
Intégration d'un bien de retour (maison + terrain situés route d'Audincourt)

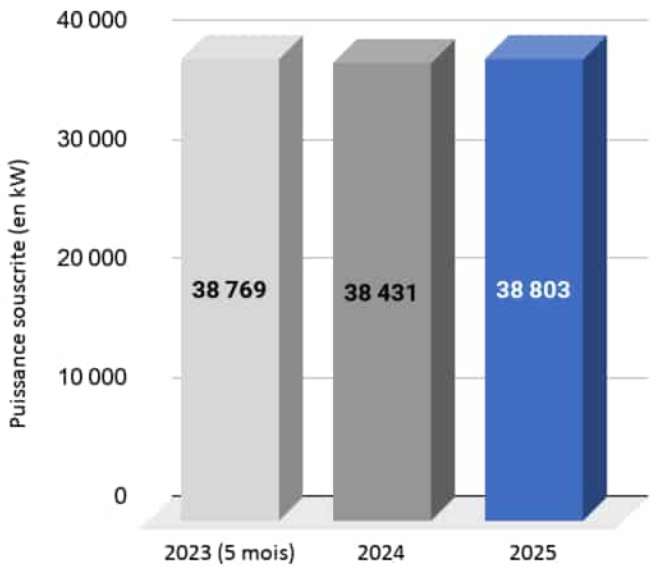
Contrat en date du 01/08/2023
Société dédiée
Montbéliard énergies détenue à 100% par Dalkia

Fiche Synthétique

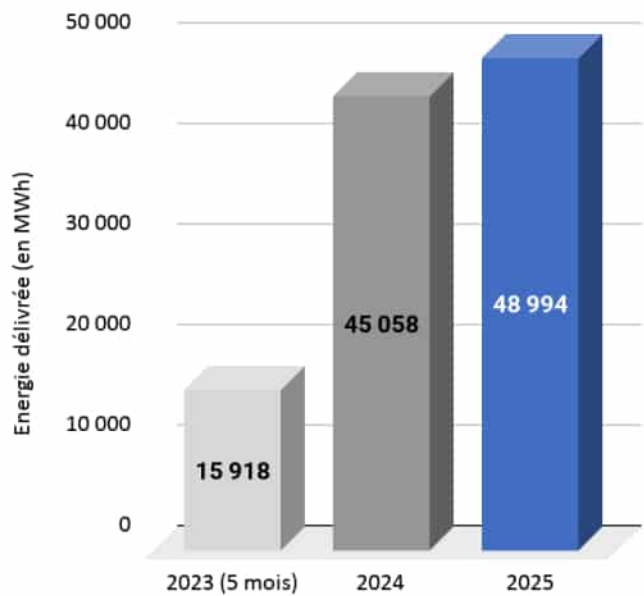
Dans le cadre du nouveau marché, les principaux travaux sont les suivants :

- Remplacement de la liaison UIOM - Chaufferie avec passage en basse température (réalisé)
- Installation de la chaudière Compte Biomasse 4MW (réalisé)
- Installation de la chaudière Compte Biomasse 6 MW (à venir)
- Installation d'un stockage de chaleur de 200 m3 (à venir)
- Installation de 324 m² de panneaux photovoltaïques sur le nouveau bâtiment (autoconsommation)
- Développement du réseau en 2 phases et création de 29 nouvelles sous-stations

EVOLUTION DE LA SOUSCRIPTION TOTALE



BILAN D'ENERGIE DELIVREE POUR LA PERIODE



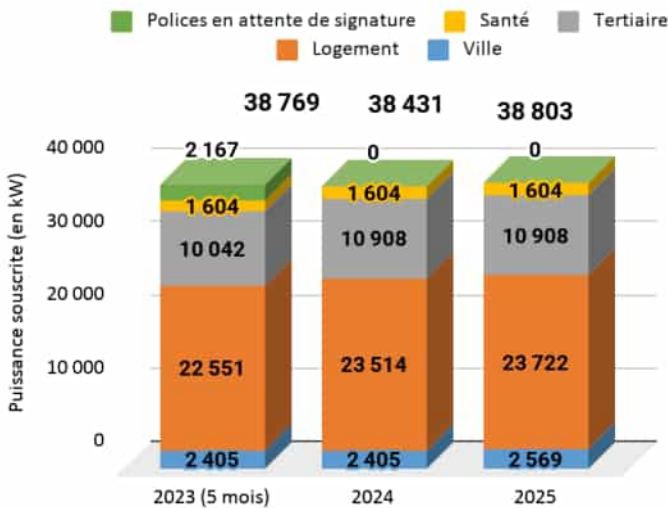
Commentaire : Augmentation de la puissance souscrite suite au raccordement de 9 nouveaux points de livraison pour 372 kW en 2025 (2 084 kW équivalent en année pleine) :

- Copro la Petite Hollande
- Copro les primevères
- Locaux Stade Blum
- Salle de spectacle La Roselière
- Gymnase de l'Allan
- Vestiaire annexe de l' Allan
- Copro la prairie bat A
- Copro la prairie bat B
- Pavillons des sciences

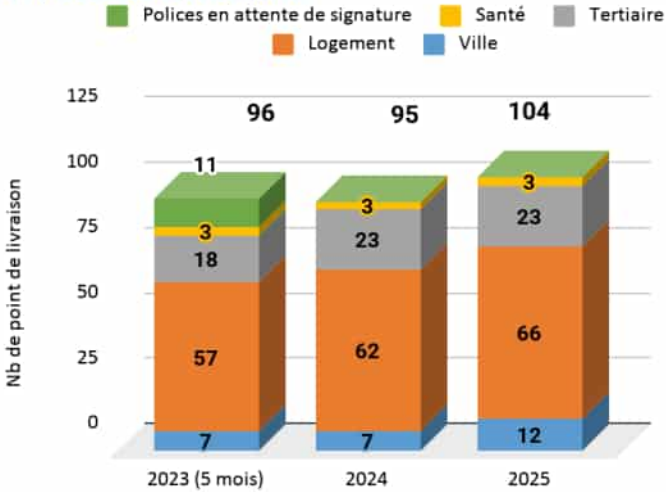
Commentaire : la quantité de chaleur fournie en 2025 a augmenté essentiellement suite au raccordement de nouveaux abonnés par rapport à 2024, mais également du fait d'un nombre de jours facturés différents sur les deux périodes, lié à un changement de méthode :

Volume 2024 : du 20 Déc 2023 au 19 Déc 2024 (365j)
Volume 2025 : du 19 Déc 2024 au 31 Déc 2025 (377j)
Les relevés de fin d'année ont été décalés afin d'avoir dorénavant des consommations du 1er janvier au 31 décembre.

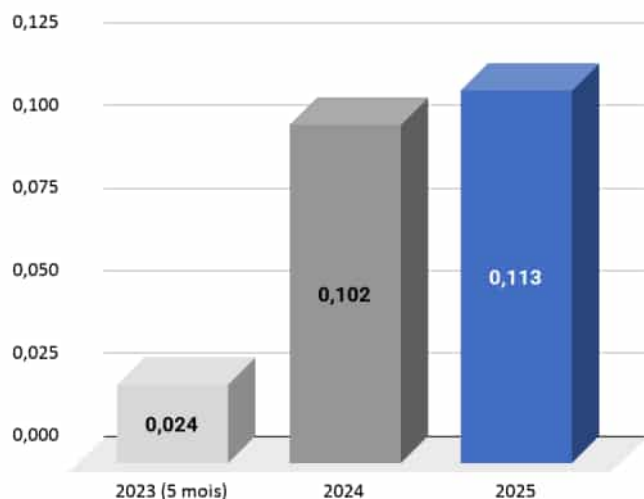
PUISSANCE SOUSCRITE PAR TYPE D'ABONNE



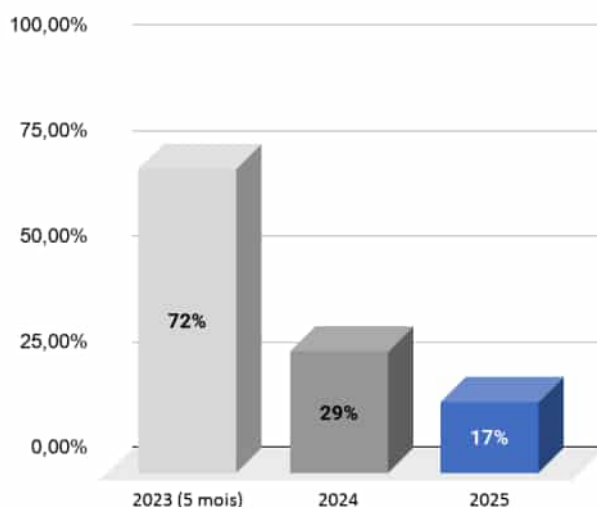
NOMBRE DE POINT DE LIVRAISON PAR TYPOLOGIE D'ABONNE



EVOLUTION CONTENU EN CO2 DU RESEAU (kg/kWh)

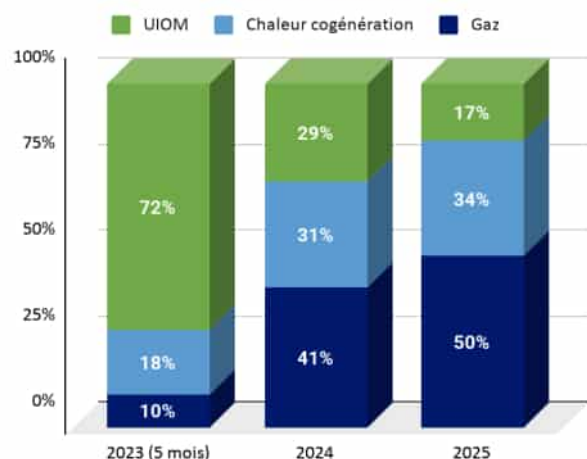


EVOLUTION DU TAUX D'ENR

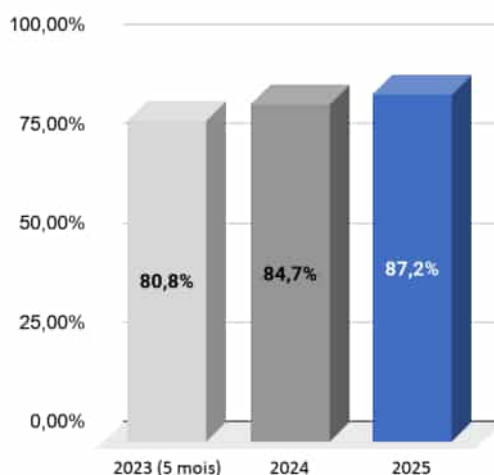


Commentaire : En raison d'aléas de mise en service et de mise au point, l'UIOM a redémarré, en retard, à partir de mi-avril 2025, en livrant une puissance de chaleur en dessous de l'attendu sur le reste de l'année. Le taux d'EnR issu de Valinea a ainsi atteint seulement 17 % de la fourniture totale d'énergie, contre environ 60% prévu. Les travaux de la chaudière biomasse de 4 MW ont pris du retard sur le dernier trimestre, ce qui a également impacté le taux EnR par rapport au prévisionnel dans une moindre mesure. La compensation par du gaz explique l'augmentation du contenu en CO2 du réseau ci-dessus.

MIXITE ENERGETIQUE DU RESEAU PAR TYPE D'ENERGIE



EVOLUTION RENDEMENT GLOBAL DU RESEAU



LE RÉSEAU DE CHALEUR PERMET L'ÉCONOMIE DE :

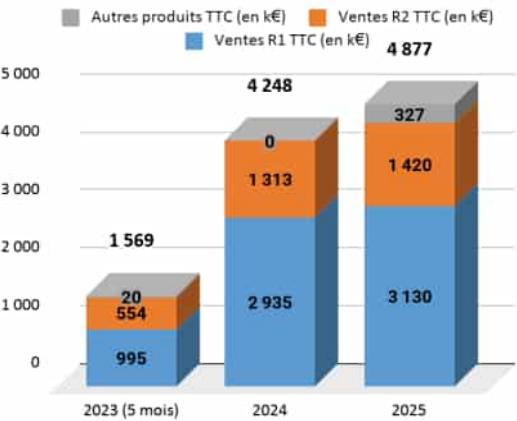


**1 729 TONNES
ÉVITÉES**

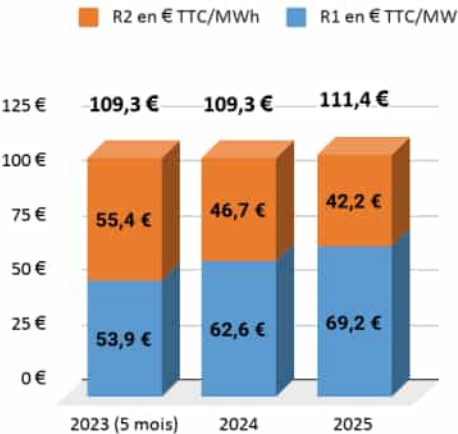
En comparaison d'une chaufferie en fonctionnement 100% gaz. Equivalent de l'émission de CO2 de 960 voitures (Hypothèses : 120g de CO2/km et 15000 km/voiture/an)

DONNÉES FINANCIÈRES

CHIFFRE D'AFFAIRES R1/R2/Autres produits
TTC en k€



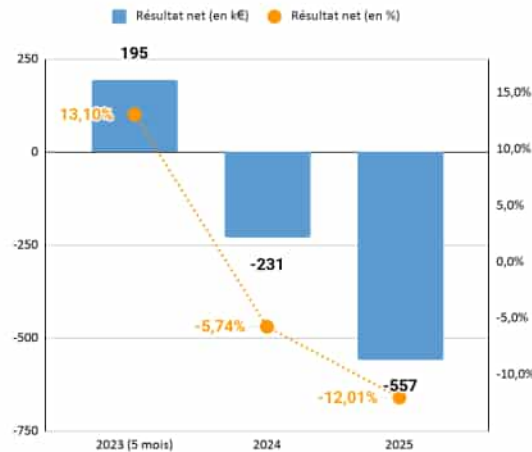
R1 / R2 en € TTC/MWh



Commentaire : Le chiffre d'affaires R2 n'intègre pas les ventes R24 en 2024, et partiellement en 2025 (voir détail partie Analyse financière du CRA). Le chiffre d'affaires en autres produits pour l'année 2025 correspond aux montants des pénalités facturés à l'UIOM pour le manque de fourniture de chaleur sur la période. L'évolution du chiffre d'affaires entre 2024 et 2025 (+15%) s'explique principalement par le montant des pénalités facturés à l'UIOM en 2025 (contre 0€ en 2024), par l'intégration partielle des ventes R24/R25 en 2025 (contre 0€ en 2024) mais également par la hausse du prix R1.

Commentaire : Le prix R1 moyen annuel 2025 a augmenté de 11% par rapport à 2024, du fait notamment de la hausse des prix du gaz. Le prix R2 moyen annuel (yc R24/R25) au kW est en légère baisse de 3% entre 2024 et 2025. Cependant le prix R2 moyen au MWh diminue du fait de l'augmentation des consommations de chaleur facturées entre les deux périodes.

RESULTATS NETS APRES IMPÔTS



Commentaire : Le résultat cumulé de la DSP depuis le début du contrat en Août 2023 est déficitaire à hauteur de -593 k€, contre un bénéfice attendu de 371 k€ au CEP. Le manque de fourniture de chaleur issu de l'UIOM pèse dans cet écart à hauteur de -438 k€. Un avenant est en cours afin de résorber cet impact qui relève des modalités de fourniture de chaleur par Valinéa ouvrant droit à révision des tarifs (Art51 du contrat). Le résultat est également impacté au niveau du R24/R25 par un décalage temporel des produits et débours prévus au CEP (perception du chiffre d'affaires, financement, amortissement des travaux de premier établissement), comme détaillé dans l'analyse financière. Le résultat est également impacté positivement par les économies sur les frais de gestion et sur les coûts de participation.

FAITS MARQUANTS DU RÉSEAU

VIE DU RÉSEAU

1. Développement du réseau :

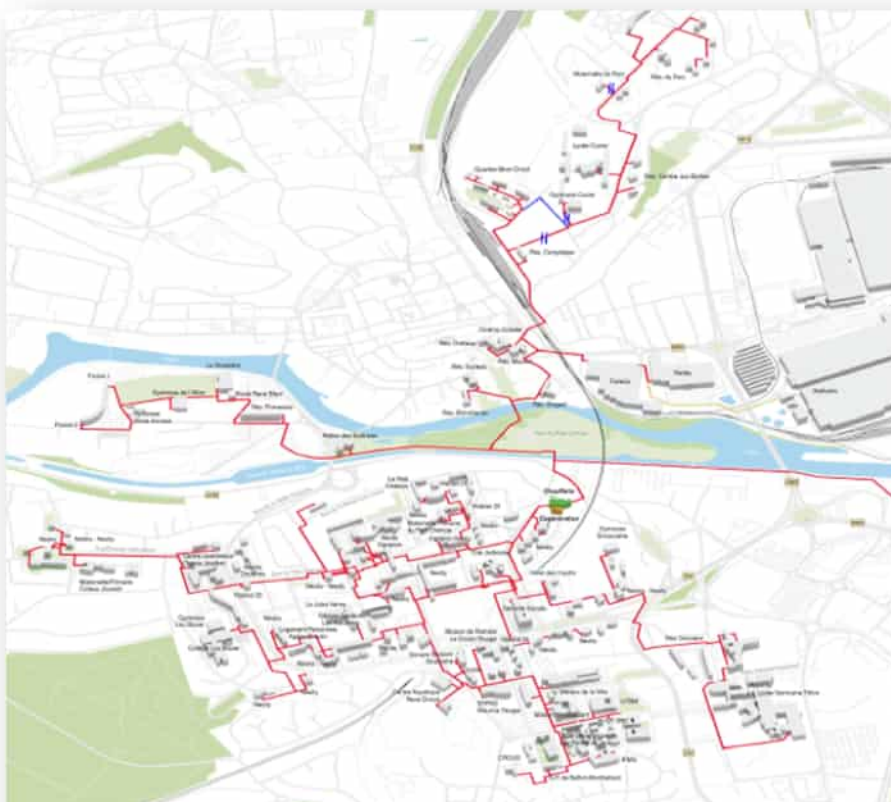
La phase de développement n°1, initialement prévue au contrat a permis de raccorder 9 nouvelles sous-stations à fin décembre 2025 :

- La Roselière,
- Les 2 bâtiments du pavillon des sciences,
- Le stade René Blum,
- Les vestiaires du stade annexe,
- Le Gymnase de l'Allan,
- La résidence les Primevères,
- La résidence la Prairie 1 et 2.

En 2026, ce sont 29 sous-stations supplémentaires qui viendront s'ajouter avec la création de la nouvelle branche de réseau qui s'étend sur le quartier des Batteries du Parc :

- Le lycée Cuvier,
- Les Résidences du Parc
- Les Batteries du Parc
- Les logements Habitat 25 du Mont-Christ,
- Plusieurs copropriétés privées.

Ces nouveaux tronçons permettront ainsi de livrer de la chaleur à près de 7 700 équivalents logements, et cela portera la longueur totale du réseau à près de 17 km.



Des études de raccordement sont actuellement en cours pour raccorder des abonnés supplémentaires. De nouvelles études vont être menées dans les années à venir pour la création de nouvelles branches de réseaux.

2. Faits marquants :

Pose de la première pierre de la chaufferie bois énergie le 2 avril 2025

En présence de nombreux acteurs économiques locaux, des services de l'Etat et de l'ADEME, Mme le Maire a procédé à la pose de la première pierre du bâtiment destiné au process biomasse.



Lancement du financement participatif le 8 avril 2025

La campagne de financement participatif lancée début avril 2025 a permis de collecter 400 000 € pour financer le stockage d'énergie et les panneaux photovoltaïques qui seront installés sur le toit de la nouvelle chaufferie.

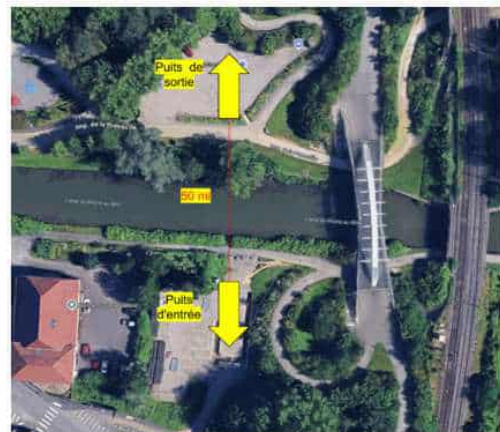


Livraison de la première chaudière bois en juin 2025

La première chaudière bois d'une puissance de 4 MW a été livrée le 24 juin 2025, nécessitant l'emploi d'une grue de 350 tonnes.

**Franchissement du canal en juillet 2025**

Afin d'alimenter la branche de réseau appelée « Banane – Blancheries », un forage sous le canal a été nécessaire. Cette opération de grande envergure a été exécutée avec succès, l'opération s'étant déroulée dans les délais impartis et sans aléas.



A photograph of an industrial facility, likely a power plant or refinery, featuring large pipes, machinery, and a staircase. The image is overlaid with the text "CONTEXTE 2025".

CONTEXTE 2025

LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MONTBÉLIARD



PRÉSENTATION DU CONTRAT

La Ville de Montbéliard a concédé par contrat en date du 16 juin 2023, son service de production, de transport et de distribution de chaleur à la société Dalkia, pour une durée de 25 ans, à partir du 1^{er} août 2023. A ce titre, une société dédiée a été créée : Montbéliard énergies.

Dans le cadre du nouveau contrat, Montbéliard Énergies s’est engagé à :

● Trouver des solutions visant à compléter l’énergie verte issue de la récupération de l’usine d’incinération,	➡ Installation de 2 chaudières biomasse de 6 + 4 MW, de 324 m² de panneaux photovoltaïques, d’un stockage de chaleur d’une capacité de 200 m3.
● Compenser la baisse des consommations avec un plan de développement robuste,	➡ Raccordement de 29 nouveaux abonnés en 2 phases de développement entre 2024 et 2026.
● Contribuer à l’indépendance énergétique de la Ville et pérenniser un coût de chaleur compétitif,	➡ Utilisation d’énergies renouvelables (biomasse) et de récupération (UVE), locales.

PARTIES PRENANTES



Contexte



NOTRE ÉQUIPE POUR LA GESTION QUOTIDIENNE DE VOTRE RÉSEAU

	Directrice d'Agence Commerciale : Marie Anne PIERGUIDI marie-anne.pierguidi@dalkia.fr	L'équipe commerciale est garante d'une bonne relation commerciale et assure le suivi contractuel des affaires. Elle travaille quotidiennement avec les équipes d'exploitation et les services annexes afin de répondre au mieux à vos attentes. Elle participe aux réunions d'exploitation afin d'analyser les expressions de besoin, de proposer et conseiller les adaptations contractuelles adéquates. En cas de réclamations, elle apporte également sa participation pour proposer des solutions. L'équipe commerciale est chargée du développement du réseau.
	Chargée d'Affaires : Delphine JULLEROT delphine.jullerot@dalkia.fr	
L'ÉQUIPE EXPLOITATION AFFECTÉE AU RÉSEAU		
	Responsable d'Unité Opérationnelle : Damien LOWIE damien.lowie@dalkia.fr	Monsieur Damien LOWIE est garant de l'organisation des prestations, de la relation client et du management des équipes sous sa responsabilité. Il s'assure de la bonne exécution des prestations contractuelles et est force de proposition dans les actions d'amélioration. Ses principales missions et responsabilités sont : ■ Piloter l'exécution du contrat ■ Etre garant de la relation client dans le respect des conditions contractuelles ■ S'assurer que les prestations réalisées sont en adéquation avec le contrat ■ Qualifier les besoins des clients et associer les services supports dans les analyses ■ Mettre en oeuvre la politique santé sécurité
	Manager Opérationnel : Sylvain MERCET sylvain.mercet@dalkia.fr	Monsieur Sylvain MERCET assure le management de proximité d'une équipe de 8 techniciens intervenant sur le secteur du Pays de Montbéliard Agglomération. Il est le premier interlocuteur sur site et il est garant de l'organisation de la conduite et de la maintenance des installations, il assure au quotidien le bon fonctionnement de son équipe opérationnelle (gestion des stocks, des équipements, astreinte etc...).

	Technicien Exploitation Chaufferie : Jean-Philippe PERRIGOT jean-philippe.perrigot@dalkia.fr	Doté d'une solide expérience, le technicien référent de la chaufferie conduit les installations au quotidien. Ses qualifications dans le domaine du chauffage et de la biomasse lui permettent d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des installations.
REFERENT SECURITE		
	Attaché QHSE : Christophe HORN christophe.horn@dalkia.fr	Proche des équipes opérationnelles, l'attaché QHSE a pour mission : ■ de mettre en oeuvre les politiques de l'entreprise ■ de veiller au respect réglementaire ■ de réaliser des audits de conformité ■ d'assister les exploitants dans leurs missions

PRINCIPAUX ET NOUVEAUX ABONNÉS

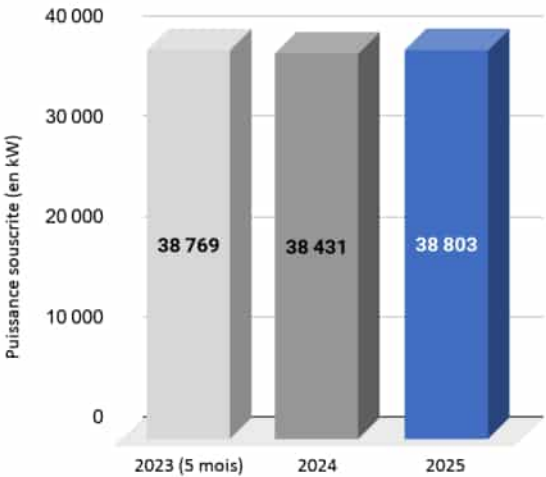


68
Nombre de sous-stations

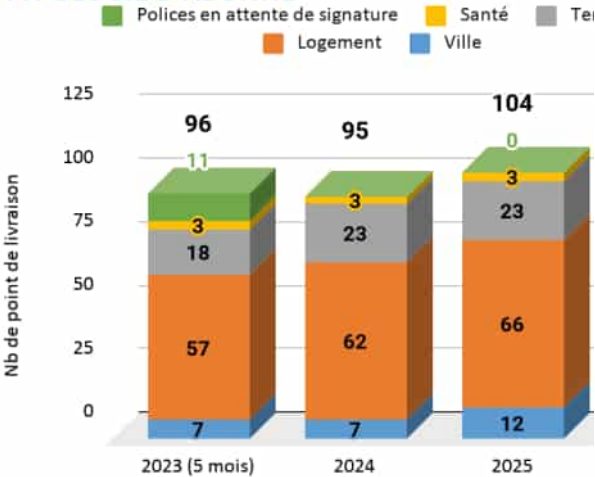


38 803
Puissance souscrite totale (kW)

EVOLUTION DE LA SOUSCRIPTION TOTALE



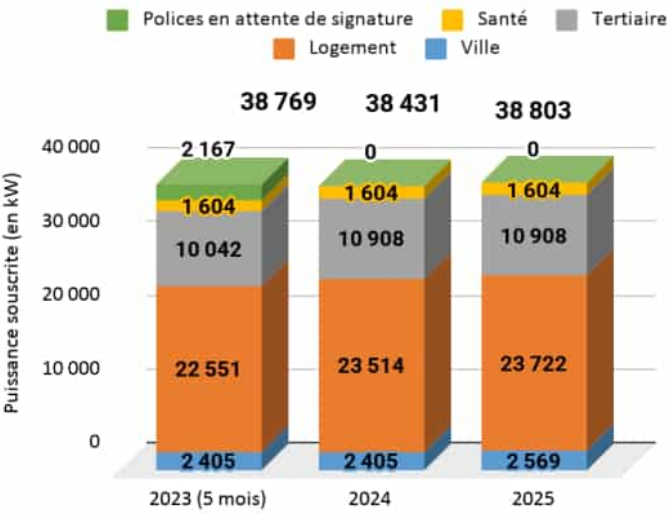
NOMBRE DE POINT DE LIVRAISON PAR TYPOLOGIE D'ABONNE



Commentaire : Augmentation des puissance souscrite suite au raccordement de 9 nouveaux points de livraison pour 372 kW en 2025 (2 084 kW équivalent en année pleine) :

- Copro la Petite Hollande
- Copro les primevères
- Locaux Stade Blum
- Salle de spectacle La Roselière
- Gymnase de l' Allan
- Vestiaire annexe de l' Allan
- Copro la prairie bat A
- Copro la prairie bat B
- Pavillons des sciences

PUISSANCE SOUSCRITE PAR TYPE D'ABONNE



Commentaire : La part des quantités de chaleur vendues au secteur de l’habitat sera susceptible d’augmenter dans les années à venir. En effet, l’aide particulière accordée par l’État à travers les CEE “coups de pouce” vise à favoriser les raccordements des immeubles aux réseaux de chaleur.

Contexte

TOP 10 DES PUISSANCES SOUSCRITES PAR ABONNÉ :

Abonné	Sous station	Puissance actuelle (kW)
LYCEE GERMAINE TILLION	SST 66 SST 67 SST 68	4 507
PÔLE UNIVERSITAIRE	SST 54	1 443
BATS 24C1-25C1-26C1-27C1 - NEOLIA	SST 20	1 240
BATS 4C6-5C6-8C6 - NEOLIA	SST 12	1 189
BATS 1C4-2C4-3C4 - Multi abonnés	SST 09	1 120
BAT 16/17/18/19/M1 - HABITAT 25	SST 02	977
UIOSS - CPAM	SST 24	947
BATS 1M3-2M3-3M3-4M3 - Multi abonnés	SST 35	906
BATS 1-3-4-6C1 - HABITAT 25	SST 08	827
BATS 20-21M1 - 37C1 - HABITAT 25	SST 03	825

POINTS DE PRODUCTION CHAUFFERIE PÉRIMÈTRE DSP**Chaufferie Gaz****Chaudière 2 gaz mixte gaz/FOD****BOSCH type UT-L 54 : 9,7 MW****Chaudière 3 gaz mixte gaz/FOD****BOSCH type UT-L 54 : 9,9 MW****Chaufferie Biomasse****COMPTE R type CR350 H LN : 3,8 MW**

POINTS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR USINE D'INCINÉRATION

Nouveau point de livraison chaleur en chaufferie :

Puissance à fournir par Valinéa : **6,3 MW**



SECOURS DE PRODUCTION CHAUFFERIE

Chaudière 1 gaz mixte gaz/FOD

LFM 20 LARDET : **7,2 MW**



POINT DE RÉCUPÉRATION CHALEUR COGÉNÉRATION (Hors périmètre DSP)

COGÉNÉRATION : Caterpillar de **4,5 MW** électrique et **4,2 MW** récupérable en thermique.





BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

BILAN ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU DE CHALEUR

EQUIPEMENT TECHNIQUE ET MIXITÉ PRÉVISIONNELLE :

Afin de prévoir les différentes évolutions de chaque outil de production durant les 25 ans de durée de la DSP, 6 phases techniques ont été intégrées au contrat :

Rappel des 6 phases techniques prévisionnelles					mixités théoriques			
	Début	Fin	nombre de mois	Phases techniques et disponibilité des énergies	UIOM	GAZ	BOIS	COGE
Phase 1	01/08/2023	31/12/2023	5	Du démarrage du contrat Au démarrage des travaux de l'UIOM	66,2%	8,3%		25,5%
Phase 2(1)	01/01/2024	18/08/2024	7,5	Livraison partielle UIOM (travaux en cours : arrêt partiel)	51,3%	16,7%		32,0%
Phase 3	19/08/2024	31/10/2024	2,5	Arrêt total de l'UIOM		100,0%		
Phase 2(2)	01/11/2024	28/02/2025	4	Livraison partielle UIOM (travaux en cours : démarrage partiel)	51,3%	16,7%		32,0%
Phase 4	01/03/2025	30/09/2025	7	livraison UIOM - nouvelle configuration jusqu'à la mise en service de la biomasse	72,6%	12,3%		15,1%
Phase 5	01/10/2025	31/10/2029	49	De la mise en service de la biomasse A l'arrêt de la cogénération	54,5%	1,7%	20,9%	22,9%
Phase 6	01/11/2029	31/07/2048	225	De l'arrêt de la cogénération A la fin du contrat	51,8%	2,7%	45,5%	

ARRET ET DEMARRAGE DU CHAUFFAGE :



Arrêt du chauffage

2 juin 2025



Mise en service du chauffage

22 septembre 2025

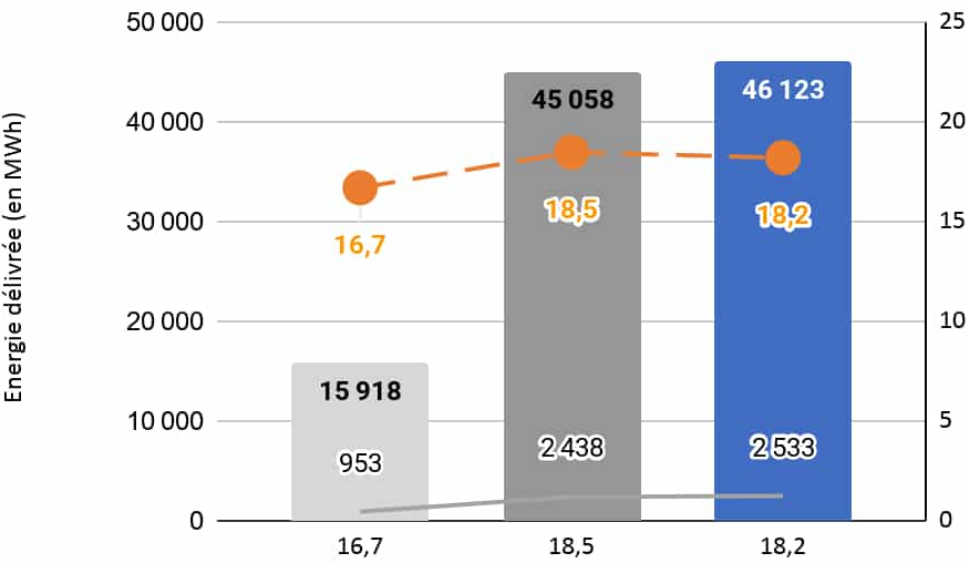
EVOLUTION DJU :

Période	Nombre de jours Chauffés	Température moyenne (°C)	DJ sur période de chauffage
Année 2023	229	+ 7,3	2 280
Année 2024	246	+ 8,5	2 438
Année 2025	252	+ 8,1	2 533

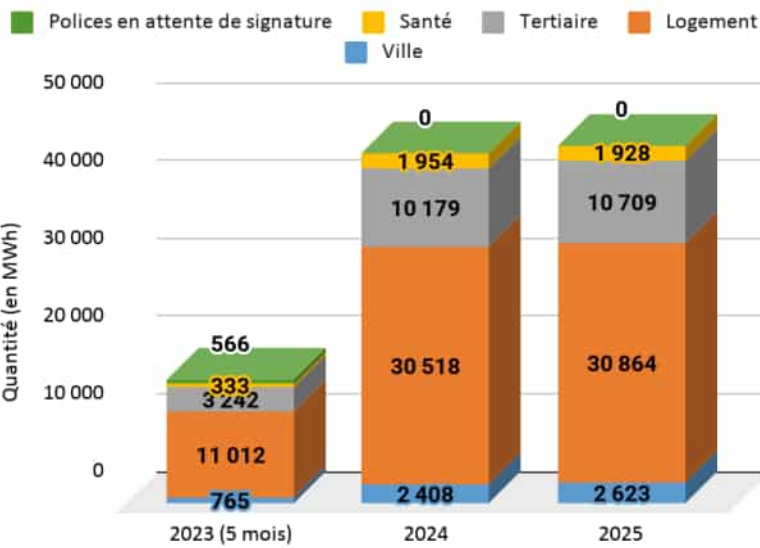
En comparaison des deux exercices précédents, la saison 2025 a été plus longue avec 252 jours de chauffage pour 2 533 DJU du fait d'un arrêt tardif de la période de chauffe et d'un rallumage précoce. Cela représente une rigueur climatique 2025 supérieure de 3,9% par rapport à 2024.

RATIO CONSOMMATION (MWh/DJU)

Energie délivrée (en MWh) MWh/DJU Rigueur climatique (en DJU)



QUANTITE D'ENERGIE DELIVREE

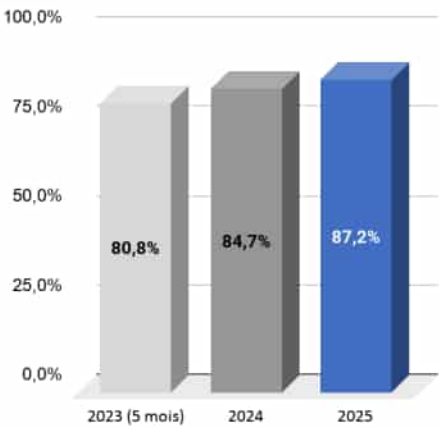


Commentaire : Les quantités de chaleur indiquées ont été corrigées du changement de méthode de facturation au 31 décembre en lieu et place du 19 décembre auparavant, afin de pouvoir comparer les données entre elles (ajustement de -2 871 MWh correspondant au 12j supplémentaires de décembre). La fourniture d'énergie a été légèrement plus importante en 2025 par rapport à 2024, due en grande partie au raccordement de nouveaux abonnés.

ÉNERGIES ET COMBUSTIBLES POUR LE RÉSEAU

ÉNERGIES PRIMAIRES CONSOMMÉES				
UIOM	CHALEUR COGÉNÉRÉE	FOD	GAZ TOTAL	BIOMASSE
				
8 542	16 994	0	27 371	0
MWh PCI	MWh PCI	MWh PCI	MWh PCI	MWh PCI

EVOLUTION RENDEMENT GLOBAL DU RESEAU



ENERGIES ENTRANTES		RENDEMENT MOYEN	MWh TOTAL SORTIE CHAUFFERIE	DISTRIBUTION	PERTE RÉSEAU	VENTES CHALEUR AUX ABONNÉS
TOTAL MWh ECH			TOTAL MWh SCH		Rendement global de l'installation	
52 906			50 717		87,2%	
UIOM						
MWh PCI		Rendement	MWh SCH			
8 542		100,0%	8 542			
COGÉNÉRATION						
MWh PCI		Rendement	MWh SCH			
16 994		100,0%	16 994			
FOD						
MWh PCI		Rendement	MWh SCH			
0		86,0%	0			
GAZ						
MWh PCI		Rendement	MWh SCH			
27 371		92,0%	25 181			

=>

50 717 MWh

-4 594 MWh

9,1%

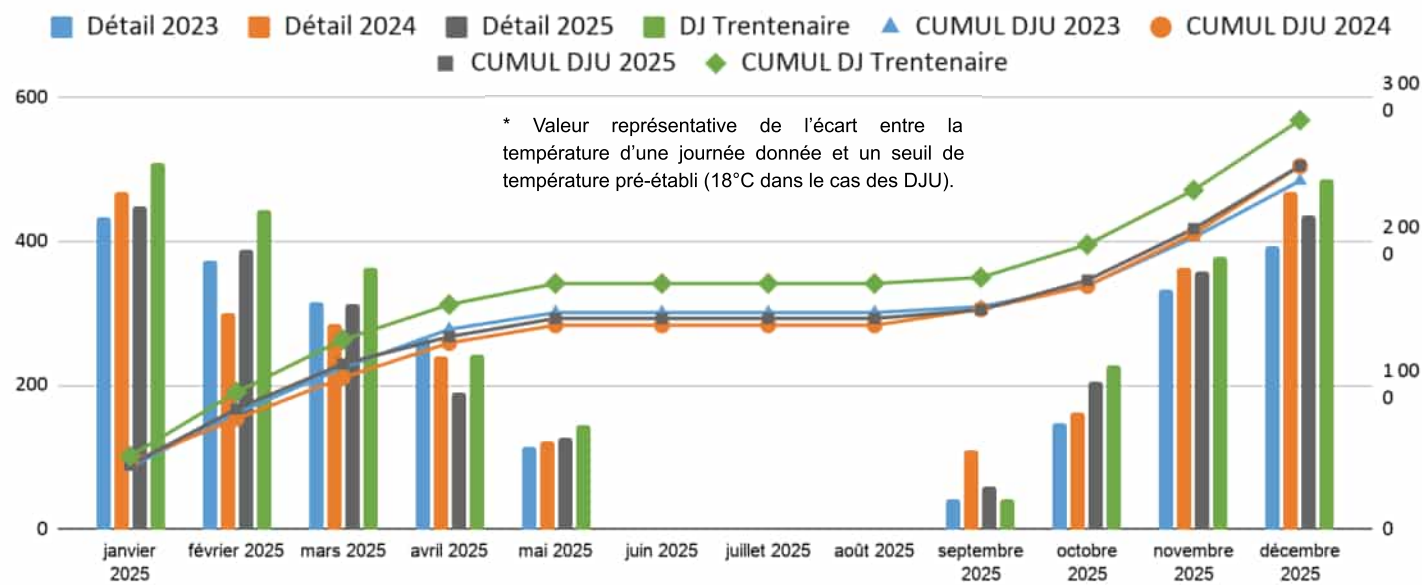
46 123 MWh

L'année 2025 a été marquée par une progression du rendement global d'exploitation de 2,5 % par rapport à 2024. Cette amélioration significative découle principalement d'une gestion optimisée des températures du réseau primaire : la réduction des températures de retour a permis de maîtriser les pertes réseau, qui ont chuté de 12,3 % (en 2024) à 9,1 % (en 2025). De plus, la densification du réseau, concrétisée par le raccordement de 9 nouveaux abonnés et la fourniture d'énergie supplémentaire, a également contribué à ce résultat.

CONSOMMATION D'ÉNERGIES PRIMAIRES



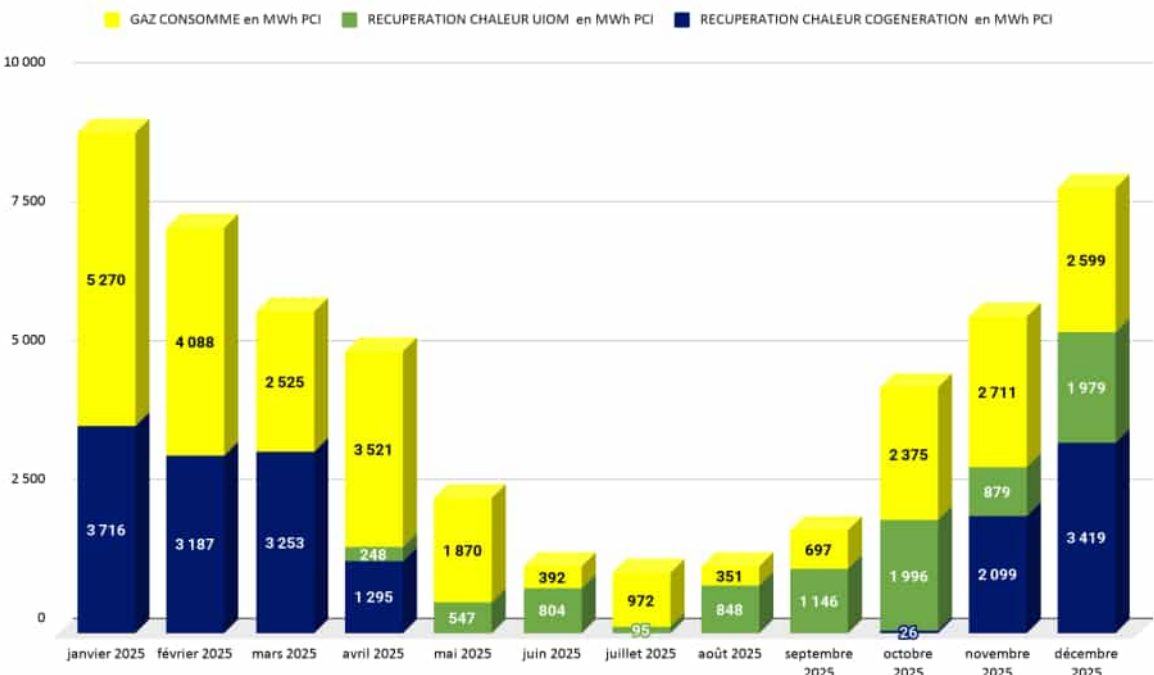
CUMUL RIGUEUR CLIMATIQUE SUR 3 ANNEES



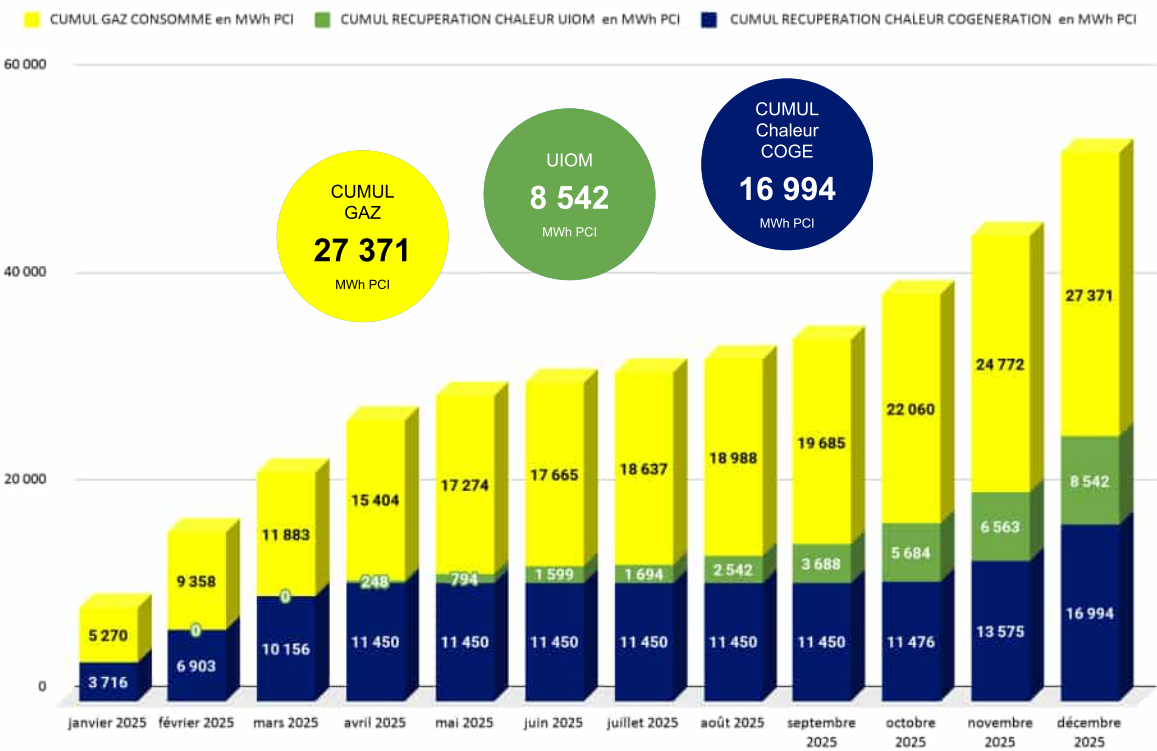
Commentaire : Les courbes cumulées de rigueur climatique des 3 dernières années sont quasiment confondues, mais en retrait de près de 15% par rapport aux DJU trentenaires.

CONSOMMATION GÉNÉRALE D'ÉNERGIES PRIMAIRES :

CONSOMMATION MENSUELLE PAR COMBUSTIBLES (ENTREE CHAUFFERIE)



CONSOMMATION CUMULEE PAR COMBUSTIBLE (ENTREE CHAUFFERIE)

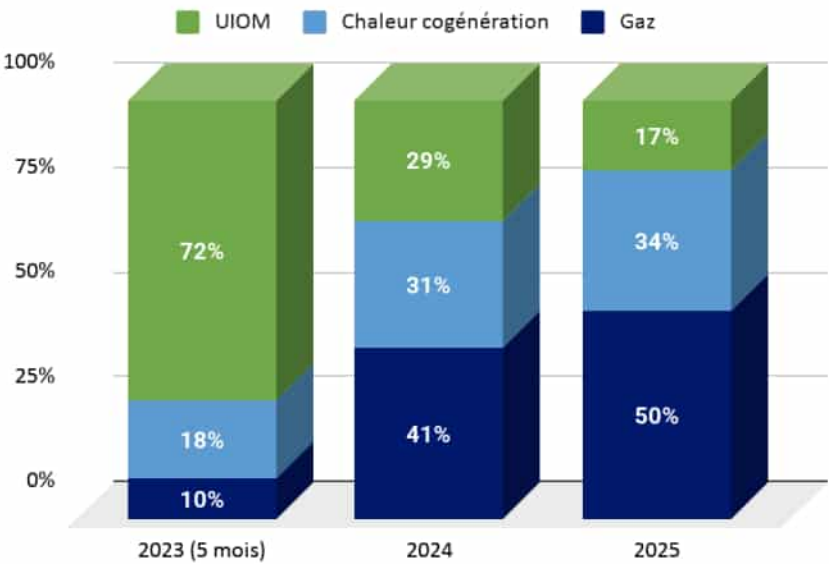


La fourniture de chaleur de la cogénération sur les 5 mois de fonctionnement et la récupération de la chaleur de l'usine d'incinération de la mi-avril à la fin de l'année ont cumulé un niveau global de chaleur de récupération de 48 % sur l'année 2025.

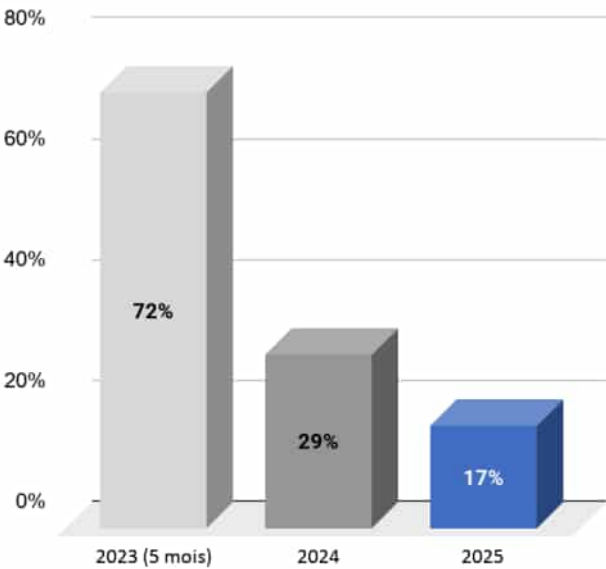
Pour information, l'installation a également consommé 662 MWh d'électricité qui n'est pas délivrée sous forme de chaleur en sous station mais sert au fonctionnement des matériels, pompes réseau, brûleurs, adoucisseurs.

MIXITÉ ÉNERGÉTIQUE DU RÉSEAU

MIXITE ENERGETIQUE DU RESEAU PAR TYPE D'ENERGIE



EVOLUTION DU TAUX D'ENR



Commentaire :

La baisse du taux d'EnR s'explique essentiellement par un démarrage tardif de l'usine d'incinération mi-avril 2025. Pour information, les taux de mixité indiqués par type de combustible sont calculés sur base des énergies produites en sortie chaufferie (et non sur base des énergies consommées en entrée chaufferie).

BILAN ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

ECHANGES AVEC LES ADMINISTRATIONS :

- Depuis le 1er janvier 2026, les chaudières biomasse sont intégrées au calcul du seuil de puissance de 20 MW du système européen d'échange de quotas d'émission (CO2). En conséquence, l'installation de production de chaleur du réseau de Montbéliard est désormais soumise à ce dispositif réglementaire. Le délégataire a donc l'obligation de s'approvisionner en biomasse durable et traçable, conformément à la directive européenne REDII.
- Cette certification REDII s'impose à toute la chaîne d'approvisionnement depuis le premier point de collecte (exploitants forestiers ou recycleurs) jusqu'à la chaufferie.

La mise en place du suivi de la durabilité et du calcul des gaz à effet de serre de REDII génèrent des coûts de certification, de mise en place de traçabilité et de formalisation de procédures, de formation du personnel et d'évolutions informatiques à chaque maillon de la filière. Des audits du site ainsi que la remise d'un rapport administratif annuel sont également nécessaires.

BILAN CO2 DU RÉSEAU DE CHALEUR :

Types d'énergies entrantes		Unité	Energie (MWh PCI)	Valeur CO2 (t/MWh PCI)	CO2 (tonnes)
Chaufferie	Gaz naturel	MWh PCI	27 371	0,202	5 540
	UIOM	MWh PCI	8 542	0,000	0
	FOD	MWh PCI	0	0,268	0
CONTENU EN CO2 DU RÉSEAU (tonnes)					
CO2 annuel :					5 540

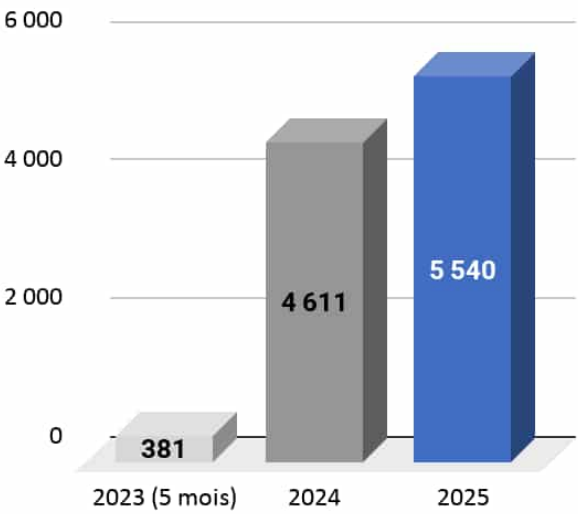
LE RÉSEAU DE CHALEUR PERMET L'ÉCONOMIE DE :



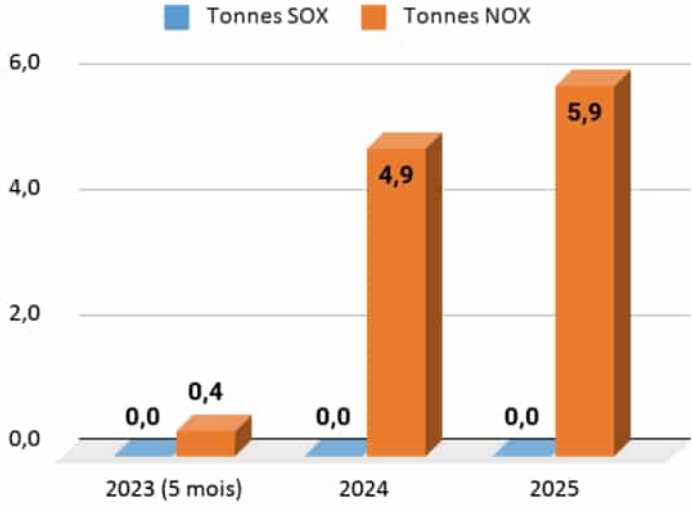
1 729 TONNES ÉVITÉES

En comparaison d'une chaufferie en fonctionnement 100% gaz. Equivalent de l'émission de CO2 de 960 voitures (Hypothèses : 120g de CO2/km et 15000 km/voiture/an)

TONNES DE CO2 EMISES



TONNES DE NOx ET SOx EMISES



Commentaire : Les NOx (Oxydes d'azote), principalement émis lors de la combustion du gaz naturel, et les SOx (Oxydes de soufre) lors de la combustion du fioul, sont les paramètres surveillés pour prévenir la pollution atmosphérique, par exemple dans les pluies acides. Les seuils de rejets réglementaires dans l'atmosphère sont respectés à la chaufferie de la petite Hollande.

Les émissions de SOx sont nulles en raison de l'absence de consommation de fioul domestique
Les émissions de NOx représentent 5,9 tonnes sur l'année 2025. La hausse par rapport à 2024 est proportionnelle à l'évolution de la consommation de gaz entre les deux périodes.

Pour rappel, les données 2023 sont compilées sur 5 mois et avec un fonctionnement normal de l'usine d'incinération.

SYNTHÈSE DE LA CONSOMMATION D’EAU D’APPOINT DU RÉSEAU DE CHALEUR :

MOIS	CONSOMMATION (m3)
Janvier	520
Février	302
Mars	179
Avril	151
Mai	175
Juin	219
Juillet	581
Août	437
Septembre	864
Octobre	107
Novembre	113
Décembre	211
Total	3 859



Récapitulation des fuites

- 07/01/2025 : Detection et reparation fuite dans traversée de route vers SST 3
- 24/02/2025 : Détection et réparation fuite à proximité de de la SST 12 dans chambre à vannes.
- 21/03/2025 : Détection et réparation fuite avenue Léon Blum vers SST 61
- 14/05/2025 : Détection et réparation fuite rue Paul Gauguin vers SST 32 Ter
- 09/12/2025 : Détection et réparation fuite rue Saint Saëns à proximité de la SST 4

Commentaire :

Les fuites décrites ci-dessus ont été réparées dès localisation après sondages, recherches et investigations. Elles sont à l’origine de la consommation d’eau d’appoint en hausse du réseau de chauffage en 2025. Les rinçages et les mises en eau des nouveaux circuits de chauffage primaire au courant de l’année ont également contribué à ce niveau de consommation d’eau importante.



COMPTE RENDU OPÉRATIONNEL ET TECHNIQUE

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

LA POLITIQUE SÉCURITÉ DE DALKIA

LA SÉCURITÉ, PRIORITÉ ET AMBITION ZÉRO ACCIDENT,

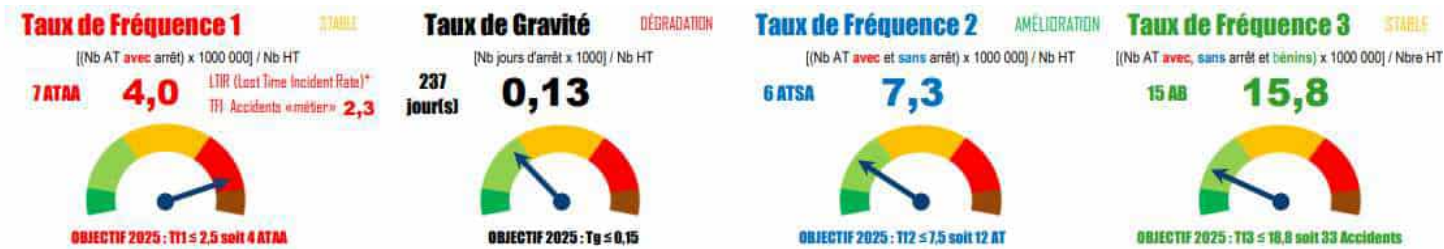
Notre priorité absolue est de préserver l'intégrité physique et mentale de chacun, d'éradiquer les risques d'accidents graves et mortels et de mobiliser l'ensemble des équipes pour atteindre notre ambition « Zéro ACCIDENT ». Nous nous engageons à faire progresser notre culture sécurité. Aucun accident n'est acceptable, tout accident est évitable.

La sécurité des collaborateurs dans la région Est est notre objectif, notre ambition reste le Zéro Accident.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS SÉCURITÉ DALKIA RÉGION EST FIN 2025,

28 accidents en 2025 (contre 33 en 2024)

- 7 Accidents avec arrêts
- 6 Accidents sans arrêt
- 15 Accidents bénins



En 2025, 13 causeries sécurité ont été dispensées auprès des opérationnels qui interviennent en chaufferie et sur le réseau. Les thèmes sont définis en fonction des actualités et des activités. C'est également un moment privilégié pour le partage de bonnes pratiques et partager les retours d'expérience terrain.

QUALITÉ,

Dalkia a obtenu le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001 le 31/08/2023.

En outre, les actions engagées par Dalkia ont permis d'obtenir à cette même date la certification initiale selon la norme santé sécurité ISO 45001. Les certificats sont valides jusqu'au 31/08/2026.

La démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de Dalkia a été récompensée par l'obtention du label GEEIS;

GEEIS est une norme internationale permettant le développement d'une culture commune en matière d'égalité des sexes et de diversité sur le lieu de travail, offrant aux entreprises multinationales une reconnaissance internationale, encourageant la mise en place d'outils pour gérer une stratégie inclusive d'égalité des chances et favorisant le dialogue et le partage d'informations.



MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ,

■ Politique Santé & Sécurité

La sécurité est notre priorité N°1. Depuis plusieurs années, nos actions en termes de prévention des risques santé-sécurité ont été multipliées et elles portent aujourd'hui leurs fruits. Le nombre d'accidents avec arrêt a chuté significativement.

Depuis 2019, nous affichons clairement notre Ambition Zéro Accident : au-delà de la campagne de communication auprès de nos équipes et des marquages de vêtements, ce slogan a marqué un vrai tournant dans notre politique de prévention des risques et notre culture sécurité qui s'appuie sur une Politique s'articulant autour de 6 axes :

- ★ Piloter et manager la Santé Sécurité ;
- ★ Renforcer la Maîtrise de nos risques critiques et lutter contre nos accidents les plus fréquents
- ★ Faire évoluer les compétences et pratiques métiers ;
- ★ Faire grandir notre culture Santé Sécurité / Ancrer la Santé Sécurité dans nos comportements ;
- ★ Associer nos sous-traitants à notre démarche Santé Sécurité ;
- ★ Renforcer nos actions en prévention Santé et qualité de vie au travail à horizon 2026.

Nos managers sont formés à la prévention des risques, à l'animation de causeries, aux traitements de situations dangereuses signalées par nos collaborateurs terrain qui utilisent des applications numériques disponibles sur smartphone ou tablette.

Afin de vérifier le bon respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques, nous sommes organisés pour contrôler et accompagner nos partenaires internes et externes.

■ L'évaluation des risques professionnels

Tout personnel intervenant se doit d'évaluer les risques professionnels auxquels il s'expose. Dès lors qu'il prend en charge une installation, il procède à cette évaluation à l'aide d'une application numérique disponible sur tablette ou Smartphone.

Les informations sont automatiquement remontées à la hiérarchie qui prendra immédiatement les mesures qui s'imposent si besoin.

De même, l'identification des situations dangereuses et des presque-accidents permet de mettre en place des actions de prévention et d'alimenter le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Ce dernier est revu chaque année avec les personnes concernées et est accessible à tout instant via nos outils numériques.

Des fiches de prévention, élaborées par notre réseau de QSE, sont mises à disposition du personnel opérationnel : elles identifient les principaux risques par rapport à une typologie de poste de travail avec les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre.

Afin d'inculquer le réflexe Sécurité à l'ensemble de ses salariés, Dalkia demande à chaque unité d'animer au moins 10 causeries sécurité par an en travaillant sur des thèmes bien précis en lien avec les risques professionnels identifiés dans notre DUERP. La bonne pratique veut qu'une causerie soit faite tous les mois. Le sujet est proposé par la hiérarchie mais peut également être suggéré par les techniciens eux-mêmes. Cet échange permet de rappeler les règles de bases et favorise les échanges d'expérience.

■ Les remontées de situations dangereuses et presque-accident

Nous utilisons une application mobile « Echap&belle » pour signaler les dangers. Une fiche d'alerte est créée et est immédiatement diffusée par mail à l'ensemble du management. La géolocalisation permet à tout moment de prendre connaissances des Echap&Belle et situations dangereuses déclarées dans le périmètre concernant l'intervention du technicien.

En 2025, 28 situations dangereuses ont été déclarées sur l'application, 82% sont clôturées :

- 17 concernent la chaufferie (risque de chute, risque de brûlure, absence de lumière, risque de coupure, heurt-chocs, risque mécanique et risque chimique)
- 11 concernent les sous-stations (risque de chute, risque de brûlure, risque électrique, risque mécanique, heurt-chocs)

Une vigilance accrue, nécessaire en phase chantier :

Dans le cadre de notre gestion de la sécurité sur ce projet nous réalisons régulièrement avec nos différents intervenants :

- des 1/4 d'heure sécurité ; exemples en 2025 : causeries réalisées sur « les risques Biomasse » et « les plans de prévention avec nos sous-traitants »

■ La visite de sécurité par la hiérarchie (VSH)

La Visite de Sécurité par la hiérarchie (VSH) est effectuée par les membres du Comité de Direction, elle est orientée exclusivement sur les thèmes de la Prévention Santé Sécurité. Elle permet de :

- Mettre en évidence l'engagement de la Direction pour la Prévention Santé-Sécurité.
- Favoriser les échanges entre les membres du Comité de Direction, le management de proximité et les techniciens et d'identifier des points forts et points faibles,
- Encourager les salariés à poursuivre leurs efforts au niveau de la santé et de la sécurité.

En 2025, 4 visites de sécurité ont été réalisées sur le réseau de Montbéliard.

■ Les visites chantiers et audits sous/traitants

Depuis 2016, nous signons une charte Santé Sécurité avec l'ensemble de nos sous-traitants référencés : cet engagement mutuel permet de clarifier les exigences des parties intéressées et de définir un mode d'organisation pour veiller au respect des consignes.

Cette charte complète nos « Consignes QSE à usage des entreprises extérieures » annexées à nos plans de prévention réalisés pour chaque opération spécifique.

Les audits chantiers/sous-traitants nous permettent de vérifier que les consignes sont connues par les intervenants et que les règles sont respectées. En cas d'écart, un plan d'actions est mis en place.

En 2025, 14 audits sous-traitants ont été réalisés - aucune non conformité majeure constatée.

■ La journée sécurité

Chaque année, notre Centre Opérationnel organise une journée dédiée à la santé et à la sécurité. Ce rendez-vous marque le caractère prioritaire de la sécurité, ainsi que l'engagement de la Direction et de toute la ligne managériale.

■ Les challenges sécurité et Victoires Dalkia

Chaque année, les initiatives et bonnes pratiques sont récompensées au niveau régional et national. Notre Centre participe chaque année à ces événements ce qui nous permet de mettre en valeur la proactivité de nos collaborateurs.

Quelques exemples de dossiers primés :

- Utilisation de ventouses pour manipulation de pièces lourdes
- Mise en place de lampe ATEX sur site en cas de suspicion de fuite de gaz (astreinte)
- Pose d'un câble de sécurité à tirage sur les convoyeurs bois

■ Nos règles d'or

Issue du groupe EDF, Dalkia s'est approprié la campagne « La vie est belle », qui s'articule autour de 6 règles d'or qui concernent plus particulièrement ses métiers :

Règle d'or n°1 : Consignation - « Quand j'interviens sur un équipement, je vérifie qu'il est à l'arrêt et consigné »

Règle d'or n°2 : Chutes de hauteur – « Je me protège contre les chutes de hauteur et protège les autres des chutes d'objets »

Règle d'or n°3 : Levage – « Je ne passe pas sous une charge et me tiens à distance des équipements en mouvement »

Règle d'or n° 4 : Routier – « Je respecte les limitations et ne conduis pas sous l'emprise de drogue ou d'alcool »

Règle d'or n°5 : EPI – « J'interviens toujours avec les EPI requis et en bon état »

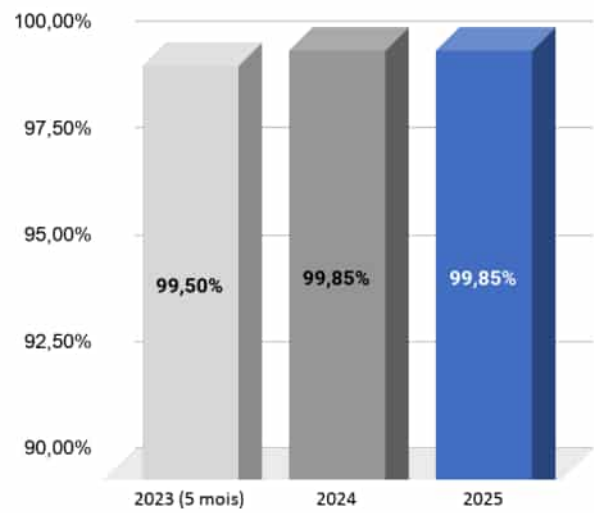
Règle d'or n° 6 : Espace confiné – « Je contrôle l'atmosphère avant d'intervenir dans un espace confiné »

Ces six règles fondamentales ne sont pas nouvelles, le personnel s'y conforme chaque jour. Elles représentent d'ultimes barrières pour préserver des vies et doivent être appliquées par tous les niveaux de l'entreprise. Leur mise en œuvre s'appuie sur des documents de communication interne distribués et commentés auprès des équipes opérationnelles.

Depuis peu, notre application numérique Echap&Belle permet de réaliser un TOP (Temps d'Observation Préalable) pour les interventions critiques et notamment les interventions d'ordre électrique ou encore les espaces confinés. Ce TOP est en quelque sorte une checklist à laquelle le technicien doit répondre avant de commencer sa tâche. Par ailleurs, la même application Echap&Belle offre la possibilité de remonter des bonnes pratiques et bonnes idées afin de les mutualiser au niveau régional et national. 271 TOP ont été générés en 2025, par les techniciens qui sont intervenus sur les installations du réseau.

DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU :

TAUX DISPONIBILITE DU RESEAU



Commentaire : En 2025, la fourniture d'énergie aux abonnés n'a connu aucune interruption totale sur le réseau de chaleur.
Des fuites sur les antennes primaires ont cependant entraîné des interruptions locales de la disponibilité pour les sous-stations 3, 4, 12, 32 et 61. Ces arrêts, nécessaires pour effectuer les réparations après consignation, ont duré en moyenne moins d'une demi-journée par sous-station concernée.

CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Type de contrôle	Date	Périodicité	Organisme	conformité	Observations
CHAUFFERIE					
Centrale de détection gaz	24/03 et 24/09/2025	6 mois	TELEDYNE	OUI	
Rejets atmosphériques chaudières	du 03 au 05/12/2025	12 mois	SOCOTEC	OUI	
Efficacité énergétique chaudières	04/12/2024	24 mois	SOCOTEC	OUI	
Centrale de détection incendie	13/11/2025	12 mois	CHUBB	OUI	
Extincteurs	25/8/2025	12 mois	CHUBB	OUI	
Protection des risques électriques	26/9/2025	12 mois	APAVE	OUI	
Détection fuites fuel cuves	22/12/2025	12 mois	APAVE	OUI	Contrôle partiel car cuves fuel inaccessibles en raison des travaux
Ramonage et contrôle vacuité	du 24 au 25/11/2025	12 mois	WILLIG	OUI	
Baie d' Analyse	22/05 et 13/11/2025	12 mois	FUDJI	OUI	
RIA	25/8/2025	12 mois	CHUBB	OUI	
ESP	25/10/2024	48 mois	APAVE	OUI	

ENTRETIEN DE VOTRE PATRIMOINE

MONTANT DÉPENSÉ AU TITRE DE LA GARANTIE TOTALE SUR LA PÉRIODE :

Nature des travaux	Main d'oeuvre (en €)	Sous-trait ance (en €)	Fournitur e (en €)	Frais de gestion	Total général
Remplacement servo-moteur avec 2 accouplements - sous-station 27	0	0	-24	-5	-28
Remplacement production ECS SST7 - ouvert 2023 -suite 2025	2 904	-5 930	0	-605	-3 631
Réfection trappe accès compteur d'eau froide chaufferie	0	1 010	0	202	1 212
Remplacement d'un échangeur SST 54 - ouvert 2024 -suite 2025	4 224	672	5	980	5 882
Remise en état motorisation et commande portail accès chaufferie	1 320	4 255	0	1 115	6 690
Installation d' un compteur d'appoint d'eau communiquant sous-station 42 -ouv 2024 - suite 2025	792	0	0	158	950
Installation d'un compteur d'appoint d'eau communiquant réseau primaire - ouv. 2024 - suite 2025	1 914	0	305	444	2 663
Remplacement servomoteur régulation primaire sous station 72 ouv.2024 - suite 2025	132	0	0	26	158
Installation d'un filtre magnétique pour désembouage réseau de chauffage interconnexion SST 42	3 299	13 345	0	3 329	19 974
Recherche de fuite vonroll et réparation de fuite - sous station 11 et 12 ouv.2024 - et 2025	0	2 257	0	451	2 708
Reparation fuite réseau primaire traversée route Petit Chenois vers SST3	6 139	10 349	0	3 298	19 786
Fourniture et mise en place pompe à chaleur réversible bi split bureau chaufferie	1 536	3 720	0	1 051	6 307
Réparation alimentation bâche d'appoint d'eau réseau chaufferie	458	700	0	232	1 390
Remplacement Contrôleur de flamme chaudière gaz 200	198	3 093	0	658	3 950
Remplacement plaques échangeur primaire SST 63	528	945	0	295	1 768
Réparation fuite réseau primaire dans chambre à vanne parking vers sst 12	2 640	13 758	0	3 280	19 678
Remplacement câble et sonde régulation primaire SST 3	264	0	250	103	617
Recherche et réparation fuite réseau primaire rue de la petite Hollande vers SST 42	2 905	13 539	0	3 289	19 732
Remise en état des pompes condensateurs chaudières 200 et 300	1 072	273	0	269	1 614
Remplacement du tronçon de tuyauterie d'alimentation d 'appoint d'eau chaufferie défectueux.	2 244	1 085	0	666	3 995
Remplacement disjoncteur pompe alimentaire et câble de communication chaudières 200 et 300	141	0	300	88	529

Compte rendu Opérationnel

Nature des travaux	Main d'oeuvre (en €)	Sous-trait ance (en €)	Fournitur e (en €)	Frais de gestion	Total général
Remplacement adoucisseur interconnexion réseau porte du Jura SST42	1 793	0	1 996	758	4 546
Remplacement compteur thermique réseau primaire SST 62	334	0	626	192	1 152
Remplacement pressostat général réseau gaz	0	0	367	73	440
Installation d'un filtre magnétique pour désembouage réseau primaire chauffage	0	16 808	0	3 362	20 170
Remplacement échangeur primaire SST 62 piscine	3 234	1 650	3 392	1 655	9 931
Remplacement échangeur primaire SST 51	2 838	1 650	912	1 080	6 480
Remplacement v2v réseau primaire SST 64	324	0	491	163	978
Réparation fuite réseau primaire rue Saens vers SST4	2 904	14 526	0	3 486	20 916
Remplacement automate réseau primaire interconnexion SST 42	6 943	774	2 485	2 041	12 243
Remise en état éclairage chaufferie	198	0	0	40	238
Réparation cable pompe condenseur CH 200	660	0	0	132	792
Remplacement Électrovanne remplissage eau d' appoint réseau	462	0	0	92	554
Correction dépenses secondaires 2024 (remplacement servomoteur sst 27 / révision pompe ECS sst 6)	0	-114	-257	-74	-445
Total P3	58 208	114 006	25 286	39 500	237 001

En dehors des dépenses travaux P3 engagées sur le périmètre du réseau primaire, plusieurs travaux P3 qui concernent le périmètre secondaire du réseau ont été imputées par erreur sur la société Montbéliard Énergies en 2025. Ces dépenses représentent un total de 30 275€ sur l'année. Afin de corriger cela, ces dépenses vont être retraitées du résultat de Montbéliard Énergies en 2026 (l'année 2025 ayant été comptablement clôturée). De plus, ces dépenses ne sont pas prises en compte dans le calcul du solde P3 GER à fin Décembre 2025.

Nature des travaux	Main d'oeuvre (en €)	Sous-traitance (en €)	Fourniture (en €)	Total général
remplacement soupape de sécurité sur ecs sst 8	0	0	8	8
Remplacement bac à sel de l'adoucisseur appoint secondaire (SST 42 PRIMAIRE INTERCONNEXION)	0	0	-260	-260
Mise en place d'un radiateur au 11 rue Georges bizet 1er étage droite(MONTBELIARD SST 3 3BIS HABITAT 25)	132	420	0	552
Remplacement de deux radiateurs(MONTBELIARD SST 2 HABITAT 25)	919	0	600	1 519
Mise en place pot à boue sst42 secondaire P3 (MONTBELIARD SST 42 INTERCO PORTES JURA)	6 666	4 372	0	11 038
Remplacement compensateur dilatation colonne chauffage sst1 (4eme étage) (MONTBELIARD SST 1 NEOLIA)	132	510	0	642
Remplacement radiateur SDB MESSAOUDI	264	0	56	320
Remise en service Station solaire (SECONDAIRE SST 63 LOGTS CROUS)	4 925	0	1 829	6 754
remplacement disconnecteur sst17 (SECONDAIRE SST 17 BATIMENT 6C5)	132	0	194	326
Remplacement déverseur maintien de pression sst 28 (SECONDAIRE SST 28 BÂTIMENTS 41C1 42C1)	0	0	430	430
Remplacement V3V avec modif hydraulique (SECONDAIRE SST 28 BÂTIMENTS 41C1 42C1)	378	1 350	362	2 090
Remplacement tuyauterie ECS (MONTBELIARD SST 17 NEXITY CENTURY 21)	633	0	0	633
remplacement pompe de réchauffage ecs	681	0	1 978	2 659
Remplacement radiateur	132	0	134	266
Réparation fuite réseau secondaire P3 SST17 bâtiment 7C5 Montbéliard	2 308	0	0	2 308
Réparation fuite réseau secondaire P3 SST17 bâtiment 7C5 Montbéliard (SECONDAIRE SST 17 BÂTIMENT 7C5)	990	0	0	990
Total P3	18 291	6 652	5 332	30 275

SUIVI SOLDES ET PROVISIONS POUR GARANTIE TOTALE EN MONTBELIARD ENERGIES

SAISON	Recettes K€	Dépenses K€	Solde K€	Solde cumulé K€	Dotations K€	Reprises K€	Provision nette K€	Solde provision cumulée K€
S2 2023	81,8	29,4	52,4	52,4	0,0	0,0	0,0	0,0
2024	195,6	132,9	62,7	115,1	0,0	0,0	0,0	0,0
2025	197,1	237,0	-39,9	75,2	59,6	0,0	59,6	59,6
Total	474,5	399,3	75,2		59,6	0,0	59,6	

SUIVI REPORT SOLDE P3 EN DALKIA

SAISON	Dépenses K€	Solde K€	Solde cumulé K€
S2 2023	0	193	193
2024	0	0	193
2025	0	0	193
Total	0	193	

Commentaire : En accord avec l'autorité délégante et afin de faire bénéficier aux abonnés du réseau des sommes perçues au titre du P3 non dépensées dans le cadre de l'ancienne DSP, le solde P3 restant au 31 Juillet 2023 sera utilisé pendant la période du nouveau contrat par la société Dalkia. Un suivi P3 spécifique de ce solde est donc réalisé. Ce solde permettra la réalisation de futurs travaux d'amélioration en complément de ceux déjà prévus dans le cadre du nouveau contrat. Ces travaux seront définis en accord avec l'autorité délégante.

Plan PPR en annexe



COMPTÉ-RENDU FINANCIER

SITUATION ÉCONOMIQUE



RAPPEL DE LA STRUCTURE TARIFAIRE

ENERGIE	R1	CONSOMMATIONS
SERVICE	R2	PART FIXE

Élément proportionnel en € H.T./MWh utile représentant le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture d'un MWh utile. Il est mesuré sur les compteurs installés dans les postes de livraison.

Élément fixe en € H.T. par kW de souscription et représentant les coûts de l'énergie électrique de fonctionnement des installations, la maintenance ou le financement des gros travaux qui améliore la qualité du réseau.

Compte rendu Financier

R1 consommations	€ H.T./MWh	consommation globale en MWh	+TVA 5,5%	} =	COÛT GLOBAL MOYEN €T.T.C./MWh
R2 abonnement	€ H.T./MWh	souscription globale en MWh	+TVA 5,5%		

La redevance (en € HT) due par l'abonné est donc calculée de la manière suivante :

$$R1 \times \text{MWh consommés (chauffage)} + R2 \times \text{puissances souscrites par l'abonné}$$

• Tarif R1 (énergie)

La part proportionnelle du montant de la facture est constituée du produit de la consommation enregistrée par des compteurs avec un terme R1 représentant le coût des énergies nécessaires à la fourniture d’un MWh en poste de livraison, incluant le coût carbone.

Pour chaque combustible utilisé, est défini un terme R1 :

Tarif	Prix unitaire moyen 2025	Mixité du combustible
R1u (UIOM)	45,66 €HT/MWh	46,3%
R1b (bois)		0,0%
R1g (gaz)	108,83 €HT/MWh	27,1%
R1c (cogé)	56,35 €HT/MWh	26,6%
R1 mixte	65,62 €HT/MWh	100%

Comme prévu dans le cadre du contrat, le poids de la mixité par combustible qui détermine le prix de vente R1 est amené à évoluer selon les différentes phases du contrat (avant travaux UIOM, pendant travaux UIOM, après travaux UIOM mais avant mise en service biomasse, après mise en service biomasse et après arrêt cogénération). La mixité appliquée sur la période 2025 correspond à la phase tarifaire n°2 du contrat, durant les travaux de l’UIOM.

• Tarif R2 (abonnement)

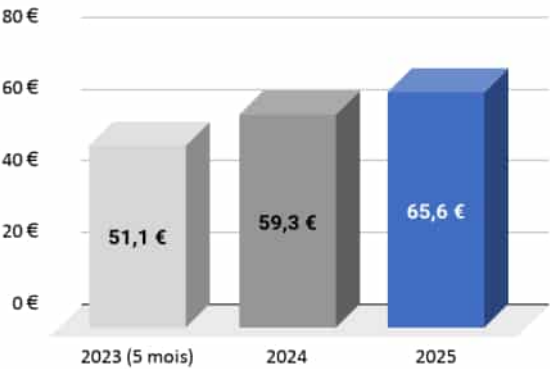
La part du tarif R2 (abonnement) correspondant à la rémunération du délégataire se décompose en cinq termes :

- **R21** : valeur représentative du coût de l’électricité nécessaire au fonctionnement des installations de production et de distribution d’énergie ainsi que l’éclairage des bâtiments (sauf les sous-stations) ;
- **R22** : valeur représentative du coût des prestations de conduite, de petit entretien, frais administratif (redevances, cotisation économique territoriale, impôts, frais divers...) pour assurer le fonctionnement des installations primaires ;
- **R23** : valeur représentative du coût des prestations de gros entretien, de renouvellement et de modernisation des installations ;
- **R24** : valeur représentative du coût d’amortissement et de financement des investissements des travaux de premier établissement ;
- **R25** : valeur, négative, représentative des subventions reçues relatives aux travaux de premier établissement et répercutées dans le tarif aux abonnés.

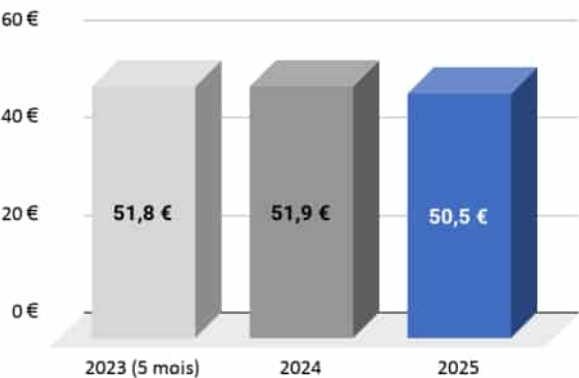
Tarif	Prix unitaire moyen 2025
R21	3,91 €HT/kW souscrit
R22	22,22 €HT/kW souscrit
R23	5,08 €HT/kW souscrit
R24	35,29 €HT/kW souscrit
R25	- 16,03 €HT/kW souscrit
R2 TOTAL	50,47 €HT/kW souscrit

Les valeurs des éléments figurant dans les tarifs décrits ci-dessus correspondent au prix moyen des prestations facturées sur la période de Janvier à Décembre 2025.
Les formules de révisions en vigueur sont inscrites dans l’article 62 du contrat de la DSP.

R1 MOYEN FACTURE PAR ANNEE EN €H.T /MWh



R2 MOYEN FACTURE PAR ANNEE EN €H.T /Kw

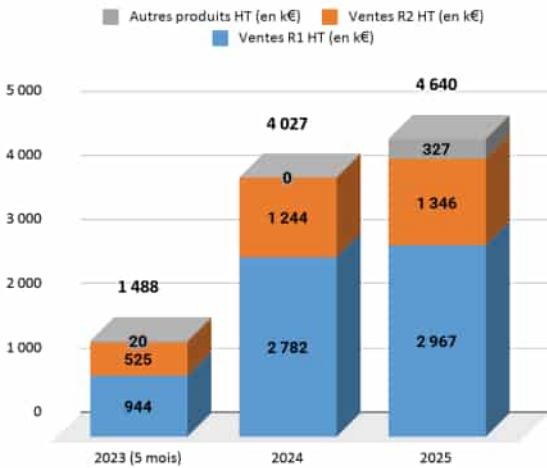


Commentaire : Le prix R1 moyen annuel 2025 a augmenté de 11% par rapport à 2024, du fait notamment de la hausse des prix du gaz (impactant également le prix de chaleur issu de la cogénération), mais également du fait de la hausse du coût de chaleur de l’UIOM (+6%).

Commentaire : Le prix R2 moyen annuel (yc R24/R25) est en légère diminution de 3% entre 2024 et 2025, lié notamment à la baisse du tarif R21 indexé sur le prix de l’électricité.

DÉTAIL DES REVENUS

CHIFFRE D’AFFAIRES R1/R2/Autres produits HT en k€



Commentaire : Première année complète de facturation en 2024, contre 5 mois en 2023 (Août à Décembre). Le chiffres d’affaires R2 n’intègre pas les ventes R24 en 2024, et partiellement en 2025 (voir détail partie Analyse financière du CRA). Le chiffre d’affaires en autres produits pour l’année 2025 correspond aux montants des pénalités facturés à l’UIOM pour le manque de fourniture de chaleur sur la période. L’évolution du chiffre d’affaires entre 2024 et 2025 (+15%) s’explique principalement par le montant des pénalités facturés à l’UIOM en 2025 (contre 0€ en 2024), par l’intégration partielle des ventes R24/R25 en 2025 (contre 0€ en 2024) mais également par la hausse du prix R1.

EVOLUTION DES PRIX R1-R2

	Mixité	Base Contrat	2024	Evo vs Base	2025	Evo vs Base
R1 UIOM €/MWh	46,3%	42,49	43,07	1%	45,66	7%
R1 Gaz €/MWh	27,1%	153,91	98,21	-36%	108,83	-29%
R1 Cogé €/MWh	26,6%	101,53	48,07	-53%	56,35	-45%
R1 TOTAL €/MWh	100,0%	88,39	59,34	-33%	65,62	-26%

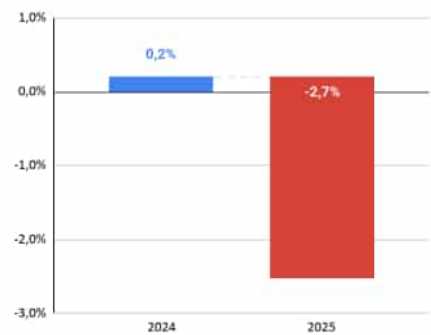
Commentaire : Entre le prix défini au contrat en phase tarifaire 2 (en date de valeur juin 2022) et le prix moyen de l’année 2025, le tarif R1 a diminué de 26%, porté en quasi-totalité par la baisse du prix du gaz.

Source	Prix R1+R2 en €HT /MWh	Prix R1+R2 en €TTC /MWh
Réseau de chaleur Montbéliard 2025	105,6 €	111,4 €
Moyenne tous réseaux de chaleur AMORCE 2024	104,7 €	110,9 €
Moyenne réseaux de chaleur >50% EnR&R AMORCE 2024	104,6 €	110,3 €

Commentaire : Le prix moyen R1+R2 du réseau de chaleur de Montbéliard en 2025, à hauteur de 111,4 € TTC /MWh, est comparable au prix moyen de l’ensemble des réseaux de chaleur français ainsi qu’aux réseaux de chaleur français >50 % EnR&R.

Pourtant, le tarif moyen du réseau de Montbéliard appliqué en 2025 est basé sur la phase tarifaire n°2 du contrat, qui est la phase tarifaire la plus élevée prévue sur les 25 ans de la DSP (impact travaux UIOM). Le tarif du réseau sera donc d’autant plus compétitif dans les années à venir comparé aux autres réseaux de France.

EVOLUTION DU R2 / KW SOUSCRIT



Commentaire : Le prix moyen R2 /kW souscrit est stable entre 2023 et 2024, et en baisse entre 2024 et 2025 lié à la baisse du prix R21 (-24%), indexé sur les prix de l’électricité.

DÉTAIL DU COMPTE D'EXPLOITATION

	Réel 2024	Réel 2025	Variation réel 2025 vs 2024	Prévision nel 2025	Variation réel vs CEP 2025
1/ PRODUITS DE LA CONCESSION	4 026 555	4 640 038	613 483	5 369 722	-729 684
Recettes Abonnés du réseau de chaleur					
Ventes R1 Chaleur	2 782 209	2 966 505	184 296	3 415 798	-449 293
Ventes R2.1 / Ventes R2.2	1 048 638	1 013 503	-35 135	1 003 946	9 557
Ventes R2.3 Gros Entretien & Renouvellement	195 573	197 139	1 566	190 106	7 033
Ventes R2.4 / Ventes R2.5		135 555	135 555	759 873	-624 318
Autres produits					
Autres produits,...	135	327 336	327 201		327 336
2/ CHARGES D' EXPLOITATION	-3 778 358	-4 624 227	-845 869	-4 781 571	157 344
P1	-2 860 609	-3 353 619	-493 010	-3 293 054	-60 565
Achats gaz	-1 699 952	-2 168 034	-468 082	-571 268	-1 596 766
UIOM	-483 861	-327 786	156 076	-1 260 000	932 214
Cogénération	-671 809	-852 932	-181 123	-1 362 819	509 887
Achat biomasse		-4 867	-4 867	-98 967	94 100
Achat FOD	-4 987		4 987	0	0
P2 ENTRETIEN COURANTS	-420 565	-520 139	-99 574	-587 580	67 441
Personnel, véhicules, outillage	-188 250	-364 656	-176 406	-318 675	-45 981
Electricité	-136 224	-88 053	48 171	-175 200	87 147
Eau et traitement d'eau	-25 483	-23 958	1 525	-9 855	-14 103
Fournitures & consommables	-4 881	-6 024	-1 143	-30 000	23 976
Entretien des compteurs SST	-7 811	-7 216	595	-13 350	6 134
Contrôle réglementaire		-5 755	-5 755	-20 500	14 745
Sous traitance	-57 916	-24 477	33 439	-20 000	-4 477
P2 AUTRES CHARGES	-386 437	-539 513	-153 076	-540 592	1 080
Autres assurances	-8 483	-22 429	-13 946	-39 030	16 601
Frais de siège	-281 000	-315 000	-34 000	-375 881	60 881
CET et taxe foncières	-17 511	-21 687	-4 176	-44 361	22 674
Redevance d'occupation de terrain	-15 000	-15 000	0	-15 000	0
Redevance d'occupation réseaux	-22 820	-23 107	-287	-36 320	13 213
Frais de contrôle de la concession	-15 000	-17 312	-2 312	-15 000	-2 312
Frais société dédiée (CAC-honoraires-frais bancaires)	-9 274	-43 482	-34 208	-15 000	-28 482
provisions clients	-17 349	-81 496	-64 147		-81 496

	Réel 2024	Réel 2025	Variation réel 2025 vs 2024	Prévision nel 2025	Variation réel vs CEP 2025
P3 GROSSES REPARATIONS ET RENOUVELLEMENT	-110 747	-210 956	-100 209	-360 345	149 389
Centrale de production	-27 839	-15 109	12 730	-336 877	321 768
Réseau uiom / chaufferie			0	0	0
Réseaux et sous stations	-82 908	-124 298	-41 390	-23 468	-100 830
Travaux secondaires (pour régularisation)		-11 984	-11 984		-11 984
Provisions P3		-59 566	-59 566	0	-59 566
3/ EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	248 197	15 811	-232 386	588 151	-572 340
4/ CHARGES CALCULEES		-93 942	-93 942	-320 782	226 840
5/ RÉSULTAT D'EXPLOITATION	248 197	-78 131	-326 328	267 369	-345 500
6/ CHARGES FINANCIÈRES (-) PRODUITS FINANCIERS (+)	-223 070	-284 613	-61 543	-324 162	39 549
7/ CHARGES EXCEPTIONNELLES (-) PRODUITS EXCEPTIONNELS (+)	-143	0	143		0
7/ RESULTAT AVANT IMPOT	24 984	-362 744	-387 728	-56 793	-305 951
Impôt sur les sociétés	-255 991	-194 625	61 366	-259 636	65 011
Participation des salariés			0	-194 727	194 727
8/ RÉSULTAT NET	-231 007	-557 369	-326 362	-511 156	-46 213

ANALYSE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2025

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTES R1 :

Les quantités de chaleur vendues sont de 48 994 MWh en 2025, soit une baisse de 6 % par rapport au prévisionnel, liée à la rigueur climatique et à la sobriété énergétique. A noter que les consommations ayant été facturées du 19 décembre 2024 au 31 décembre 2025, les volumes sont surestimés de 12j par rapport à une année normale (équivalent à 2 871 MWh supplémentaires). Retraité de ces volumes supplémentaires, les quantités de chaleur 2025 seraient de 46 123 MWh, soit une baisse du volume de 11% par rapport au prévisionnel.

Le prix moyen du MWh s'établit à 65,6 €/MWh, identique à celui prévu au CEP. Le prix moyen du CEP pour 2025 correspond à l'application du tarif phase 1 (70,44 €/MWh) de janvier à septembre 2025, puis du tarif phase 3 d'octobre à décembre 2025 (57,83 €/MWh). Alors que le prix moyen réel du R1 en 2025 correspond à l'application du tarif phase 2.

Les ventes R1 de l'année sont également impactées par des régularisations de factures de 2023 et 2024 concernant les SST 17, 22 et 31 qui ont été réalisées début 2025, pour un total de -50 k€.

Le montant des ventes R1 est de 2 967 k€ en 2025 (-13% vs CEP).

VENTES R2 :

La moyenne des puissances souscrites est de 38 803 kW en 2025, en baisse de 2% par rapport au CEP (39 449 kW). Cette baisse s'explique comme suit :

- Non renouvellement SST 31 - BAT 9C3 pour 338 kW
- Nouveaux abonnés pour 372 kW vs 680 kW prévus au CEP

R21 Électricité : Le prix moyen du R21 sur la période est de 3,91 €/kW, soit une diminution de 7 % par rapport au CEP, liée à l'évolution de l'indice EMT (indexé au prix de l'électricité).

R22 Conduite et Entretien : Le prix moyen du R22 sur la période est de 22,22 €/kW, soit une augmentation de 5 % par rapport au CEP liée à l'évolution de l'indice ICHT-IME (main d'œuvre).

R23 Gros entretien et renouvellement : Le prix moyen du R23 sur la période est de 5,08 €/kW, soit une augmentation de 5 % par rapport au CEP.

R24/R25 Charges financières et amortissements : Le prix moyen du R24/R25 est de 19,26 €/kW, ce tarif est fixe sur la durée du contrat (sauf évolution du R25 lié au montant de subvention réellement perçu).

Depuis le début du contrat jusqu'à fin décembre 2024, aucun investissement n'avait encore été mis en service, les factures de R24 avaient donc été comptablement retraitées du résultat sur cette période (via un Produits constatés d'avance). Une partie des travaux de premier établissement ont été mis en service financièrement au 1er janvier 2025 ainsi qu'au 1er octobre 2025. Les montants facturés avant cette date ont commencé à être étalés sur la durée restante du contrat à partir de ces dates de mise en service. Cela représente 8 978,48€ intégrés au chiffre d'affaires R2 en 2025, en complément des 126 576,52 € facturés sur l'année 2025 qui n'ont pas été retraités du résultat (selon avancement des travaux). Au 31 Décembre 2025, il reste 1 655 299,37 € HT de R24 facturés qui seront étalés sur la durée du contrat au fur et à mesure de la mise en service des travaux de premier établissement restant.

Le R24/R25 ayant été prévu dans le résultat du CEP dès le démarrage du contrat, cela génère un écart entre le réel et le prévisionnel de -624 k€ en 2025.

Le montant des ventes R2 est de 1 346 k€ en 2025 (-31% vs CEP, +1% hors R24).

2. CHARGES D'EXPLOITATION

R1 ENERGIE

Gaz : Les quantités de gaz consommées sur la période sont en augmentation de 441 % par rapport au CEP. Cet écart s'explique principalement par la baisse de fourniture de chaleur de l'UIOM en comparaison du prévisionnel, ayant entraîné une substitution de la production de chaleur par le gaz. Le prix d'achat moyen du gaz est de 70,6 €/MWh en réel contre 101,7 €/MWh attendu au prévisionnel, soit une diminution de 31 %.

Chaleur cogénération : Les quantités issues de la récupération de chaleur de la cogénération sur la période sont en augmentation de 9% par rapport au CEP, grâce à une optimisation de la conduite. Le prix d'achat moyen de la chaleur est de 51,4 €/MWh au réel, contre 87,5 €/MWh au CEP soit une diminution de 41 %.

Chaleur UIOM : Les quantités issues de la récupération de chaleur de l'UIOM sur la période sont en baisse de 76 % par rapport au CEP, lié au problème de redémarrage et de fonctionnement de l'usine. Le prix d'achat moyen de la chaleur est de 37,5 €/MWh au réel, contre 35 €/MWh au CEP.

Bois : Les quantités de bois livrés en 2025 sont de 153 MWh, contre 3 550 MWh attendus au CEP. Cet écart s'explique par le décalage de mise en service de la première chaudière biomasse, prévu initialement au 1er Octobre 2025. Le prix d'achat moyen du bois est de 34,6 €/MWh au réel, contre 27,9 €/MWh au CEP.

Globalement, les déboursés combustibles s'élèvent à -3 354 k€ en 2025 et ont augmenté de 2 % par rapport au prévisionnel.

R2 PRESTATIONS

Personnel (yc véhicules & Outillage) : Augmentation de 46 k€ par rapport au prévisionnel du fait de la hausse du coût salarial et du nombre d'heures nécessaire à l'accompagnement du démarrage difficile de l'UIOM ainsi qu'à un niveau de travaux interne P3 sensible.

Électricité : Économie de dépenses de 87 k€ par rapport au prévisionnel du fait notamment de la baisse du prix moyen de l'électron en 2025. Une hausse de la consommation est cependant attendue dans les années à venir avec la mise en service des nouvelles chaudières biomasses ainsi que des nouvelles sous-stations.

Eau, Fournitures, contrôles et sous-traitance : 67 k€ de dépenses en 2025, en économie de 26 k€ par rapport au prévisionnel. Une hausse des coûts est attendue dans les années à venir avec la mise en service des nouvelles chaudières biomasse.

Assurances : 22,4 k€ d'assurance sur l'année 2025, en économie de 17 k€ par rapport au prévisionnel. Une augmentation des coûts d'assurance est attendue après la mise en service définitive de la nouvelle chaufferie bois.

Dépenses GER : Le montant des travaux de renouvellement effectués durant la période est de 228 k€, dont 151 k€ hors main d'œuvre, soit une économie de 209 k€ par rapport au prévisionnel. Cet écart s'explique par l'absence de dépenses sur les chaudières gaz à date, contrairement au CEP qui prévoyait des dépenses de MRE pour 317 k€, montant justifié sur la durée de la DSP mais prématuré en 2025 au regard de l'âge des chaudières (datant de 2017).

Aucun incident majeur sur la chaufferie n'a été constaté sur la période.

Les dépenses P3 qui concernent des travaux en dehors du périmètre de la DSP, pour 30 275 € (11 984 € hors main d'œuvre), seront transférés début 2026 hors du résultat de la société dédiée (voir détail dans le compte-rendu opérationnel).

En complément, une provision de 59 566 € a été réalisée fin 2025, correspondant à la projection du solde P3 estimé sur base des travaux engagés à fin Octobre 2025.

Frais société dédié :

Les frais de sociétés dédiés s'élèvent à 43 k€ sur l'année 2025, soit un surcoût de 28 k€ par rapport au CEP, qui s'explique notamment par les frais engagés pour la mise en place du financement participatif auprès de l'organisme Enerfip (20 k€).

CET et taxes foncières :

Le coût de la CET et des taxes foncières s'élèvent à 22 k€ sur l'année 2025, soit une économie de 23 k€ par rapport au CEP. Une augmentation des ces taxes est attendue une fois les travaux de premier établissement de la chaufferie entièrement mis en service.

Frais de siège : Pour rappel, les frais de siège sont la répercussion des frais supportés par le groupe pour le compte de sa filiale.

Pour la période concernée, ils doivent représenter 7% du chiffre d'affaires. Les frais de siège, en baisse de 61 k€ par rapport au prévisionnel, ont donc diminué proportionnellement à la baisse du chiffre d'affaires.

Des ajustements de chiffre d'affaires ayant été réalisés pour l'année 2025 lors des derniers jours de la clôture comptable, les frais de siège n'ont pas pu être ajustés en conséquence sur 2025. Le taux actuellement appliqué est de 6,79%, ce qui correspond à un ajustement de -9 803 € de frais de siège qui sera donc réalisé sur 2026 au titre de 2025, afin d'atteindre les 7% prévus.

Provisions clients :

81 k€ de charges ont été provisionnées en 2025 (0 k€ au prévisionnel), correspondant à des créances douteuses (Copropriété rattaché au syndic VIGNERON-CITYA principalement). Le détail des provisions est fourni en annexe.

3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES**AUTRES PRODUITS :**

Les autres produits s'élèvent à 327 k€ en 2025 et correspondent aux montants des pénalités facturés à l'UIOM pour le manque de fourniture de chaleur sur la période.

AMORTISSEMENT, SUBVENTIONS et CEE :

Sur l'année, 6 141 784 € de dépenses pour les travaux de premier établissement ont été activées afin de démarrer l'amortissement sur la durée restante du contrat (hors terrain). Une première partie au 01/01/2025 pour 3 383 253 € et une deuxième partie au 01/10/2025, pour 2 758 531 €, correspondant à l'avancement des travaux de liaison UIOM-chaufferie et d'extension du réseau de chaleur. En contrepartie, des subventions ADEME ont été également activées à l'avancement des dépenses de premier établissement pour un total de 2 494 195 €.

En complément, 545 201 € d'aides liées au CEE ont été perçus en 2025 pour un total de 7 dossiers CEE (6 pour les raccordements des nouveaux abonnés, 1 pour le réseau basse température entre la chaufferie et l'UIOM). Ces aides ont été étalées, au même titre que les travaux de premier établissement, sur la durée du contrat à partir de la date de mise en service correspondante.

Pour l'année 2025, le total des amortissements s'élève à 93 942 € (Travaux de premier établissement / subvention / CEE). Le détail des investissements et amortissements est annexé au CRA.

FRAIS FINANCIERS :

Les frais financiers s'élèvent à 285 k€ pour l'année 2025. Ces frais financiers correspondent notamment, pour 174 k€, aux intérêts liés au premier emprunt contracté (montant total de l'emprunt à hauteur de 3 383 253 €), ainsi qu'à des intérêts sur comptes courants liés aux dépenses de travaux de premier établissement facturés par Dalkia qui n'ont pas encore fait l'objet d'un emprunt au 31 décembre 2025, pour 118 k€.

En effet, Montbéliard énergies (ME) ne bénéficie pas d'une totale autonomie pour couvrir ses besoins de trésorerie quotidienne. Sa société mère DALKIA joue ainsi le rôle de banque pour sa filiale ME afin de l'aider dans le pilotage de son besoin quotidien de cash. La trésorerie de ME est ainsi centralisée quotidiennement chez sa société mère DALKIA. Selon la situation, ME emprunte de l'argent à DALKIA ou en prête à cette dernière. Ces dépôts entre mère et filiale sont encadrés par une convention de trésorerie groupe DALKIA avec un taux de rémunération (taux ESTER moyen à 2,53 % en 2025 + 1,06% de frais de gestion), comme le pratiquerait un établissement bancaire externe. C'est la raison pour laquelle ME enregistre des produits et des charges financières en contrepartie de ces besoins.

PARTICIPATION DES SALARIÉS :

La nouvelle société n'ayant pas intégrée l'accord de participation du groupe Dalkia en 2025, elle bénéficie d'une exonération à titre exceptionnel à ce stade (contre 195 k€ attendu au prévisionnel).

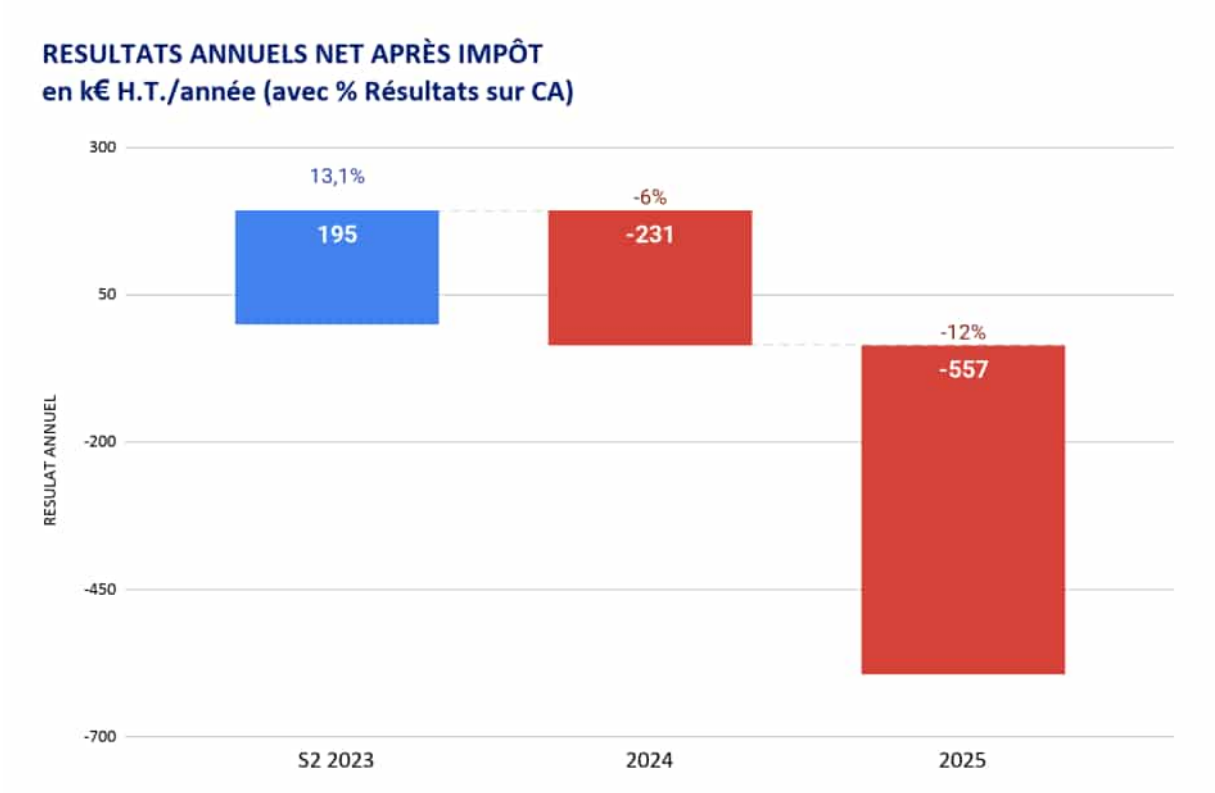
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS :

La société Montbéliard Energies est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS), au taux normal de 25%. L'IS est calculé sur base du résultat avant impôts, auquel a été réintégré pour l'année 2025 le montant des ventes R24/R25 ainsi que le montant des aides CEE non retenues dans le résultat.

CONCLUSION

Le résultat net de la DSP est de -557 k€ sur l'année 2025 et se décompose comme suit (en écart de -46 k€ par rapport au prévisionnel) :

- Un résultat R1 de **-60 k€**, en écart de **-183 k€** par rapport au prévisionnel, en raison notamment d'un écart de mixité lié au difficulté de fonctionnement de l'UIOM ayant entraîné une substitution de la production de chaleur par le gaz.
- Un résultat R2 hors R2.4/R2.5 de **-60 k€**, en écart de **+235 k€** par rapport au prévisionnel lié aux économies sur les dépenses P3 (+149 k€) et aux économies sur les frais de siège (+61 k€).
- Un résultat R2.4/R2.5 de **-243 k€**, en écart de **-358 k€** par rapport au prévisionnel, lié au décalage sur les ventes des travaux de premier établissement, prévues au CEP dès le démarrage du contrat mais annulées partiellement dans le résultat d'exploitation en 2025, mais également lié aux frais financiers.
- L'impact de l'impôt sur les Sociétés pour **-194 k€**, en économie de **+65 k€** par rapport au prévisionnel du fait de la diminution du résultat imposable.
- L'impact de la participation des salariés à **0 k€**, non encore appliquée en 2024, soit une économie de **+195 k€** par rapport au prévisionnel.



Commentaire : Le résultat cumulé de la DSP depuis le début du contrat en Août 2023 est déficitaire à hauteur de -593 k€, contre un bénéfice attendu de 371 k€ au CEP. Cet écart de -965 k€ s’explique notamment par le résultat R24/R25 (-465 k€ en cumul), en décalage avec le CEP (+1 118 k€) sur la méthode de prise en compte des ventes et des frais concernant les travaux de premier établissement, comme détaillé dans l’analyse financière. Le résultat est également impacté, négativement sur l’activité R1 par le retard de mise en service de l’UIOM et positivement par les économies sur les frais de gestion et sur les coûts de participation.

A photograph of an industrial facility, likely a power plant or refinery, featuring large pipes, metal walkways, and complex machinery. The scene is dimly lit with warm, yellowish light. The text 'ACTUALITÉS ET POINTS DE COMMUNICATION' is overlaid in large white letters.

ACTUALITÉS ET POINTS DE COMMUNICATION

ACTUALITÉS

ESPACE CLIENT

Présentation générale

L'**Espace Clients** est une plateforme internet permettant d'accéder en temps réel aux informations relatives aux contrats.

La plateforme permet ainsi de retrouver, grâce à une interface fluide et dynamique, les éléments :

- ⇒ Administratifs (contrats, factures, documents)
- ⇒ Techniques (installations, interventions, travaux sur les réseaux de chaleur)
- ⇒ Énergétiques (consommations)

Pour toujours plus de réactivité et de proximité avec les occupants des bâtiments, l'**Espace Clients** permet également de fournir des informations aux bénéficiaires (occupants, résidents, ...) :

- ⇒ Actualités bâtiment ou réseau (travaux, allumage, campagne de remplacement etc...)
- ⇒ Informations marketing
- ⇒ Supports pédagogiques (éco-gestes)
- ⇒ Inscription en ligne aux futures actualités
- ⇒ Enquêtes satisfaction sur le service

L'application permet aussi d'enregistrer les Demandes d'intervention et de suivre les étapes de leur traitement :



[SITE WEB : DALKIA.FR](http://DALKIA.FR)



Notre site internet a été conçu pour limiter les émissions de CO2, réduites de 64 % par rapport à notre précédent site.

- ★ Halte à la galerie énergivore : en limitant les images et les vidéos
- ★ Un temps de chargement record : en limitant le poids des pages
- ★ Un hébergement plus responsable : en utilisant un site hébergeur alimenté par une énergie 100 renouvelable

Nous nous engageons de façon durable vers la neutralité carbone !

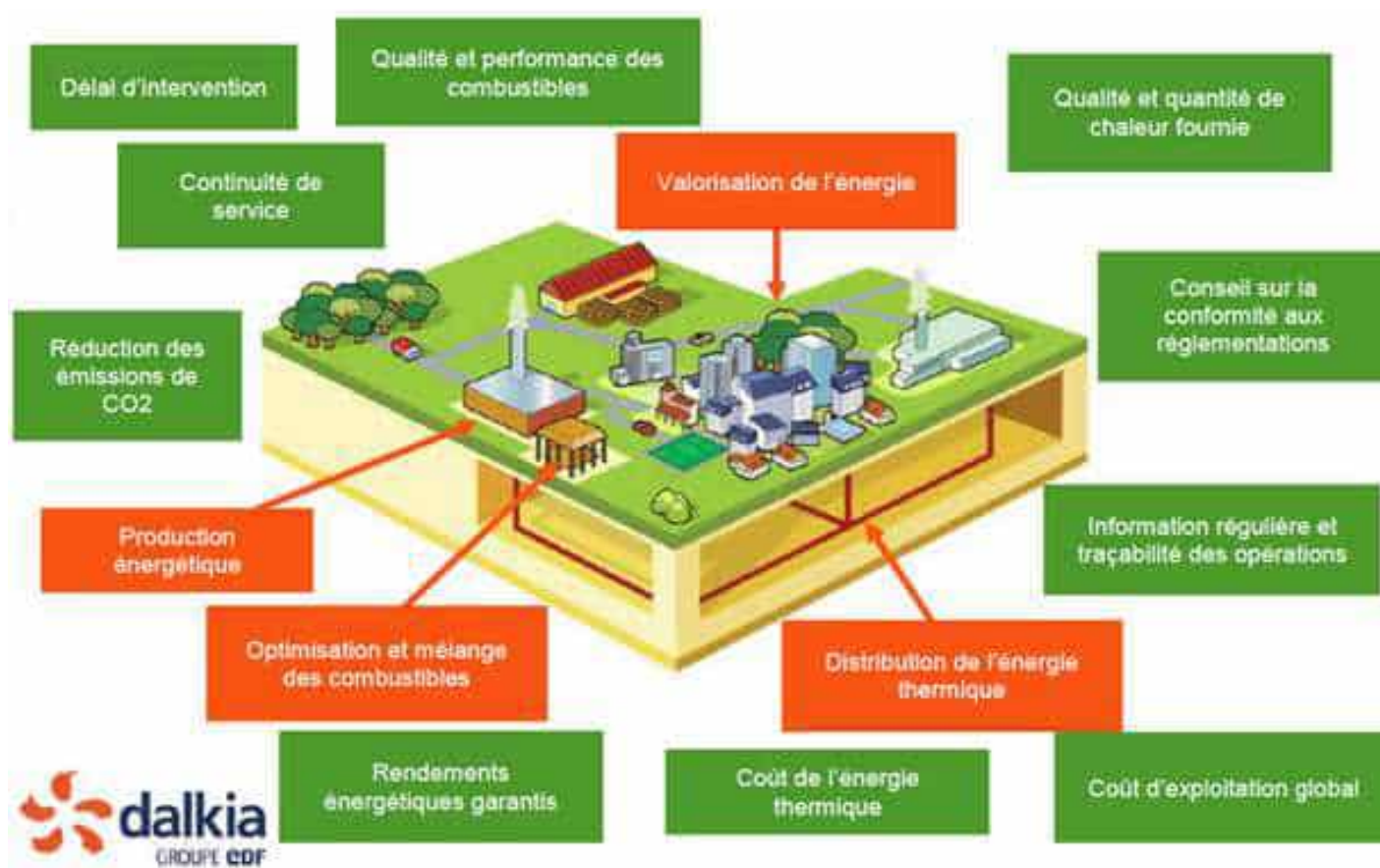


ANNEXES

L'ENTREPRISE DALKIA

PRÉSENTATION DE NOTRE MÉTIER

- Produire, transporter et distribuer la chaleur pour tout usage dans le périmètre concédé et sans interruption de fourniture
- Produire de l'électricité (panneaux photovoltaïques)
- Faire bénéficier à l'ensemble des abonnés du même niveau de confort
- Faire bénéficier à l'ensemble des abonnés d'un réseau de chauffage vertueux (avantages : énergies renouvelables, diminution de l'empreinte carbone, meilleure stabilité des prix et TVA réduite)



RÉSEAUX DE CHALEUR

Un réseau de chaleur se découpe en trois parties :

- Une centrale de production de chaleur
- Un réseau primaire de transport du fluide caloporteur
- Des sous-stations qui permettent de délivrer la chaleur aux clients



Principe :

La chaudière est le système le plus simple de production de chaleur.

Le combustible et le comburant sont consommés dans une chambre de combustion. La chaleur produite permet le réchauffage d'un fluide caloporteur (eau) permettant d'apporter la chaleur aux points de livraison.

Avantages :

- Technologie performante
- Utilisation de combustibles variés à forte composante renouvelables et locales
- Rendement thermique élevé
- Maîtrise des rejets atmosphériques



FORME CONTRACTUELLE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Parties prenantes



Périmètre technique



PPR

Dénomination	TOTAL		ANNEE 1 2023		ANNEE 2 2024		ANNEE 3 2025		ANNEE 4 2026	ANNEE 5 2027	ANNEE 6 2028	ANNEE 7 2029	ANNEE 8 2030	ANNEE 9 2031	ANNEE 10 2032	ANNEE 11 2033	ANNEE 12 2034	ANNEE 13 2035
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAU UIOM / PH	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Chaudières	457 268 €	3 732 €	7 402 €	- €	7 728 €	- €	316 742 €	3 732 €	2 068 €	2 395 €	2 721 €	3 048 €	3 374 €	3 701 €	4 027 €	4 354 €	4 681 €	5 007 €
brûleurs	127 494 €	3 679 €	1 189 €	- €	1 387 €	3 679 €	1 586 €	- €	1 784 €	1 982 €	2 180 €	2 378 €	2 577 €	2 775 €	2 973 €	3 171 €	3 369 €	3 568 €
armoire électrique	2 132 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste gaz	1 253 €	- €	626 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
baie	25 871 €	7 535 €	1 446 €	- €	921 €	- €	971 €	7 535 €	8 184 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ventilateur de combustion	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe de recyclage	31 255 €	2 005 €	1 635 €	- €	1 690 €	- €	1 744 €	2 005 €	11 458 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
auto contrôle, sécurité, conformité	93 633 €	- €	18 295 €	- €	1 525 €	- €	3 217 €	- €	6 381 €	1 582 €	1 754 €	13 539 €	731 €	903 €	1 075 €	1 246 €	1 418 €	1 590 €
traitement d'eau	17 795 €	- €	530 €	- €	549 €	- €	568 €	- €	8 074 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
compresseur	77 837 €	- €	3 653 €	- €	3 749 €	- €	3 845 €	- €	24 884 €	- €	- €	- €	- €	- €	577 €	673 €	769 €	865 €
poste Haute tension	106 210 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	519 €	546 €	574 €	601 €	628 €	655 €	683 €	710 €	737 €	765 €
poste basse tension	26 181 €	- €	9 821 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	544 €	599 €	653 €
pompe réseau	32 902 €	14 715 €	1 637 €	- €	- €	14 715 €	- €	- €	- €	- €	553 €	607 €	662 €	716 €	9 821 €	- €	- €	- €
fumisterie MRE	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chaufferie autre MRE	155 266 €	21 484 €	9 518 €	- €	6 464 €	9 445 €	8 204 €	12 039 €	43 715 €	1 180 €	774 €	994 €	1 214 €	1 434 €	7 734 €	1 407 €	1 627 €	1 847 €
tuyauterie chaufferie	3 274 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CENTRALE DE PRODUCTION	1 163 309 €	53 151 €	57 389 €	- €	25 651 €	27 839 €	336 877 €	25 311 €	107 067 €	12 623 €	10 192 €	21 167 €	9 186 €	10 184 €	26 889 €	12 105 €	13 200 €	14 295 €
Chaudières BOIS	1 424 250 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €
Equipements divers chaufferie	229 076 €	1 359 €	- €	1 359 €	- €	- €	- €	- €	- €	748 €	1 121 €	1 495 €	1 869 €	2 243 €	2 617 €	2 990 €	3 364 €	3 738 €
pompe réseau	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pompes	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
traitement d'eau	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
armoire électrique	4 264 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	6 553 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
échangeurs sous station	372 164 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 410 €	2 819 €	4 229 €	5 639 €	7 049 €	8 458 €	9 868 €	11 278 €	12 687 €	14 097 €
TOTAL PROJETS ENR&R	2 110 772 €	1 359 €	0 €	1 359 €	- €	- €	0 €	- €	64 710 €	66 867 €	68 650 €	70 434 €	72 218 €	74 001 €	75 785 €	97 568 €	79 351 €	81 135 €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €
Réseaux MRE	187 329 €	175 236 €	- €	23 125 €	- €	46 248 €	- €	105 863 €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	40 000 €	- €	- €	- €	- €
échangeurs sous station	257 264 €	35 803 €	4 246 €	- €	4 709 €	8 763 €	5 172 €	27 040 €	28 393 €	3 849 €	6 463 €	4 652 €	7 267 €	5 456 €	96 287 €	3 418 €	3 759 €	1 949 €
régulation sous station	422 898 €	37 793 €	9 363 €	- €	14 295 €	259 €	12 775 €	37 534 €	53 673 €	8 198 €	6 819 €	7 639 €	8 458 €	9 278 €	131 432 €	4 637 €	5 316 €	3 937 €
production ecs	59 323 €	24 324 €	5 456 €	- €	2 296 €	24 324 €	2 409 €	- €	11 240 €	658 €	772 €	5 408 €	- €	- €	604 €	718 €	831 €	945 €
armoire électrique sous station	46 419 €	- €	2 842 €	- €	- €	- €	711 €	- €	1 242 €	597 €	663 €	729 €	794 €	860 €	926 €	992 €	1 058 €	1 123 €
compteur sous station	111 724 €	5 065 €	2 573 €	- €	1 190 €	3 313 €	1 360 €	1 752 €	1 531 €	1 701 €	4 868 €	1 931 €	2 102 €	2 272 €	63 697 €	1 554 €	1 554 €	563 €
pompes sous station	16 368 €	- €	3 274 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 637 €	1 637 €	1 637 €	- €	- €	- €	- €
calorifuge	71 190 €	- €	888 €	- €	964 €	- €	1 040 €	- €	19 636 €	3 916 €	842 €	4 023 €	949 €	4 129 €	1 055 €	1 131 €	1 207 €	4 388 €
Poste Télésurveillance	15 622 €	- €	5 080 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 198 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAUX & SOUS STATIONS	1 248 135 €	278 222 €	33 722 €	23 125 €	23 454 €	82 908 €	23 468 €	172 189 €	137 912 €	18 919 €	20 427 €	26 018 €	21 207 €	63 632 €	294 001 €	32 450 €	13 725 €	12 906 €
TOTAL	4 582 216 €	332 731 €	91 111 €	24 484 €	49 105 €	110 747 €	360 344 €	197 501 €	309 689 €	98 409 €	99 270 €	117 620 €	102 611 €	147 818 €	396 675 €	162 124 €	106 276 €	108 336 €

Dénomination	TOTAL		ANNEE 14 2036	ANNEE 15 2037	ANNEE 16 2038	ANNEE 17 2039	ANNEE 18 2040	ANNEE 19 2041	ANNEE 20 2042	ANNEE 21 2043	ANNEE 22 2044	ANNEE 23 2045	ANNEE 24 2046	ANNEE 25 2047	ANNEE 25 2048
	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAU UIOM / PH	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Chaudières	457 268 €	3 732 €	5 334 €	5 660 €	5 987 €	6 313 €	6 640 €	6 966 €	7 293 €	7 620 €	7 946 €	8 273 €	8 599 €	8 926 €	4 463 €
brûleurs	127 494 €	3 679 €	3 766 €	81 512 €	- €	- €	595 €	793 €	991 €	1 189 €	1 387 €	1 586 €	1 784 €	1 982 €	991 €
armoire électrique	2 132 €	- €	- €	2 132 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste gaz	1 253 €	- €	- €	- €	626 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
bache	25 871 €	7 535 €	- €	533 €	1 119 €	595 €	644 €	8 184 €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €
ventilateur de combustion	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe de recyclage	31 255 €	2 005 €	545 €	600 €	654 €	709 €	763 €	11 458 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
auto controle, sécurité, conformité	93 633 €	- €	1 762 €	1 934 €	17 842 €	1 072 €	2 764 €	3 356 €	1 330 €	1 501 €	1 673 €	1 845 €	2 017 €	2 188 €	1 094 €
traitement d'eau	17 795 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 074 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
compresseur	77 837 €	- €	961 €	1 057 €	1 154 €	1 250 €	1 346 €	1 442 €	1 538 €	1 634 €	1 730 €	1 826 €	24 884 €	- €	- €
poste Haute tension	106 210 €	- €	792 €	99 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
poste basse tension	26 181 €	- €	708 €	763 €	9 821 €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
pompe réseau	32 902 €	14 715 €	- €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	553 €	607 €	662 €	716 €	9 821 €	4 910 €
fumisterie MRE	4 938 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chaufferie autre MRE	155 266 €	21 484 €	2 067 €	2 287 €	5 547 €	2 494 €	4 234 €	27 226 €	1 816 €	1 409 €	1 629 €	1 849 €	2 069 €	11 018 €	5 509 €
tuyauterie chaufferie	3 274 €	- €	- €	- €	1 637 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CENTRALE DE PRODUCTION	1 163 309 €	53 151 €	15 935 €	195 477 €	46 024 €	14 069 €	16 985 €	67 499 €	12 967 €	15 543 €	14 974 €	16 041 €	40 069 €	33 935 €	16 967 €
Chaudières BOIS	1 424 250 €	- €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	63 300 €	31 650 €
Equipements divers chaufferie	229 076 €	1 359 €	4 112 €	4 486 €	4 860 €	5 233 €	8 380 €	5 768 €	6 142 €	6 515 €	6 889 €	148 975 €	1 842 €	3 793 €	1 896 €
pompe réseau	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pompes	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 910 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
traitement d'eau	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 644 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
armoire électrique	4 264 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 264 €	- €	- €	- €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	6 553 €	- €	- €	- €	- €	530 €	568 €	606 €	644 €	682 €	720 €	758 €	795 €	833 €	417 €
échangeurs sous station	372 164 €	- €	15 507 €	16 917 €	18 326 €	19 736 €	21 146 €	22 555 €	23 965 €	25 375 €	26 874 €	28 194 €	29 604 €	31 014 €	15 507 €
TOTAL PROJETS ENR&R	2 110 772 €	1 359 €	82 919 €	84 703 €	86 486 €	108 800 €	107 859 €	92 229 €	94 051 €	95 872 €	117 783 €	245 490 €	95 541 €	98 940 €	49 470 €
Renouvellement réseau	60 000 €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
Réseaux MRE	187 329 €	175 236 €	40 000 €	510 €	535 €	559 €	583 €	40 608 €	632 €	656 €	681 €	705 €	40 729 €	754 €	377 €
échangeurs sous station	257 264 €	35 803 €	2 411 €	2 874 €	3 337 €	3 800 €	4 263 €	28 393 €	3 849 €	6 463 €	4 652 €	7 267 €	5 456 €	5 919 €	2 959 €
régulation sous station	422 898 €	37 793 €	4 757 €	5 576 €	6 396 €	11 328 €	9 808 €	53 673 €	8 198 €	6 819 €	7 639 €	8 458 €	9 278 €	10 097 €	5 049 €
production ecs	59 323 €	24 324 €	1 059 €	1 172 €	4 326 €	1 166 €	1 280 €	11 240 €	658 €	772 €	5 408 €	- €	- €	604 €	302 €
armoire électrique sous station	46 419 €	- €	1 189 €	27 003 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 842 €	- €	711 €	1 242 €	597 €	298 €
compteur sous station	111 724 €	5 065 €	734 €	904 €	2 573 €	1 190 €	1 360 €	1 531 €	1 701 €	4 868 €	1 931 €	2 102 €	2 272 €	2 443 €	1 221 €
pompes sous station	16 368 €	- €	- €	- €	3 274 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 637 €	1 637 €	1 637 €	- €	- €
calorifuge	71 190 €	- €	7 523 €	1 299 €	1 375 €	1 451 €	1 527 €	1 603 €	1 679 €	1 755 €	1 831 €	1 907 €	1 983 €	2 059 €	1 030 €
Poste Télésurveillance	15 622 €	- €	514 €	552 €	5 080 €	- €	- €	2 198 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RESEAUX & SOUS STATIONS	1 248 135 €	278 222 €	58 186 €	39 891 €	46 895 €	19 494 €	18 821 €	139 245 €	16 717 €	44 176 €	23 778 €	22 786 €	62 597 €	22 472 €	11 236 €
TOTAL	4 582 216 €	332 731 €	157 040 €	320 071 €	199 404 €	142 362 €	143 665 €	298 973 €	123 734 €	175 591 €	156 535 €	284 317 €	198 207 €	155 348 €	77 674 €

LIASSE FISCALE

1

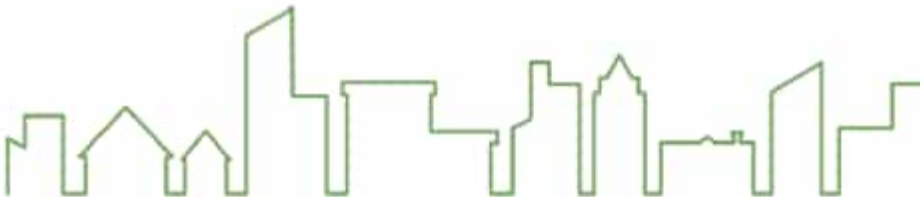
BILAN - ACTIF

DGFR N° 2050 2026

Formulaire réglementaire (article 11 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MONTBELIARD ENERGIES (sax DK 7)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : 0006 rue des Tremblots 54425 PULNOY		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 9 0 7 9 9 4 4 4 7 0 0 0 2 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31/12/2025			
		Total 1	Amortissements, provisions 2	N° 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	142 723
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 141 784
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	5 935 258
		Participations :	CS	CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	12 219 764
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	98 846
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 096 965
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	98 846	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	98 846	
Autres : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR 62 867		
Créances de rachat de propriété *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le verso n° 2052



1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFRP N° 20512026

Formulaires obligatoires (article 11 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MONTBELIARD ENERGIES (ex. DE 7)				N° ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000...)	DA			37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserva légale (3)	DD			3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours EL)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'écoules originaires d'activités vivantes* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			-131 007
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			-557 370
	Subventions d'investissement	DJ			9 822 120
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DI			9 074 443
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Autres contributions	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			161 544
	TOTAL (III)	DI			161 544
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			8 283 061
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			26 650
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 302 637
	Dettes fiscales et sociales	DY			93 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			253 056
	Instrument financier à terme	DI			
	Autres dettes	EA			48 056
Caisse régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			2 192 410
	TOTAL (IV)	EC			12 209 851
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			21 445 838
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation imputé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			6 490 905
	(5) Dont remboursements bancaires constants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la section 4^e 2012

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DG-FIP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise : MONTBELIARD ENERGIES (en UE 7)					N°	
					Neuro	
					Exercice N	
					France	
					Exportations et divisions transnationales	
					Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF
	Chiffres d'affaires nets *	FG	4 645 071	FH		FI
	Production stockée*	FJ	4 645 071	FK		FL
	Production immobilisée*					FM
	Subventions d'exploitation					FN
	Rapports sur amortissements et provisions* (9)					FO
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (1) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Rémunérations et traitements*					FY
	Cotisations sociales (10)					FZ
	Dotations aux amortissements * (14)					GA
	Dotations aux dépréciations					GB
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GE
	Autres charges (12)					GF
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH
	Bénéfice attribué en parts transférées*					GI
	Parts imputées en bénéfices transférés*					GJ
	Produits financiers de participations (3)					GK
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL
CHARGES FINANCIÈRES	Autres intérêts et produits assimilés (7)					GM
	Rapports sur dépréciations					GN
	Différences positives de change					GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GP
	Produits de cessions d'immobilisations financières					GQ
	Total des produits financiers (V)					GR
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS
	Intérêts et charges assimilés (8)					GT
	Différences négatives de change					GU
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GV
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW
	Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(R219/91/01) - voir tableau n° 2101) * Les explications concernant cette rubrique sont données dans le tableau n° 2022

Formulaire obligatoire (article 113 A
du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DG-FIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise MONTBELIARD ENERGIES (sem. DE 7)										N° SIRET ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										III	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										III	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IIJ	
Impôts sur les bénéfices *										IIK	194 625
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										III	4 676 058
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	5 235 458
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	-557 370
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIIO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8) ci-dessous)								IIIV	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								IIIP	
		{ - Crédit-bail immobilier								IIIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8) ci-dessous)								IIII	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IIJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IIK	292 203
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 338 bis du C.G.I.)								IIIX	
	(6ter)	Dont amortissements des inscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IIIC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								IIID	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDG)								A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								H5	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Encadré 33	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Encadré 34		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

SYNTHÈSES DES VENTES

PERIODE	MWH CHAUFFAGE	R1C HT	TOTAL R1	TOTAL R2	TOTAL R1 +R2
janv.-25	9 163,228	645 163,79	645 163,79	170 386,16	815 549,95
févr.-25	6 748,032	489 815,84	489 815,84	170 626,55	660 442,39
mars-25	5 621,868	417 984,07	417 984,07	168 480,63	586 464,70
avr.-25	3 392,644	230 105,87	230 105,87	167 414,18	397 520,05
mai-25	2 772,489	174 737,99	174 737,99	165 002,59	339 740,58
juin-25	1 134,721	70 999,66	70 999,66	161 758,24	232 757,90
TOTAL S1/2025	28 832,982	2 028 807,22	2 028 807,22	1 003 668,35	3 032 475,57
juil.-25	744,775	47 604,98	47 604,98	159 647,96	207 252,94
août-25	648,435	39 241,89	39 241,89	159 631,78	198 873,67
sept.-25	944,057	56 295,15	56 295,15	160 993,10	217 288,25
oct.-25	3 234,894	191 984,95	191 984,95	135 820,64	327 805,59
nov.-25	4 485,769	263 550,01	263 550,01	164 289,82	427 839,83
déc.-25	10 102,649	587 618,92	587 618,92	169 787,24	757 406,16
TOTAL S2/2025	20 160,579	1 186 295,90	1 186 295,90	950 170,54	2 136 466,44
TOTAL EXERCICE 2025	48 993,561	3 215 103,12	3 215 103,12	1 953 838,89	5 168 942,01

RÉVISION DE PRIX

REVISION R2													
	INDICES DE BASE	janv. 25	févr. 25	mars 25	avr. 25	mai 25	juin 25	juil. 25	août 25	sept. 25	oct. 25	nov. 25	déc. 25
EMT (BASE 100 2015)	167,40												
EMT (BASE 100 2021) / 1,2426	134,70	198,20	200,20	172,30	162,50	139,20	104,20	84,30	84,30	93,70	99,40	99,50	117,00
ICHT-IME	129,20	141,40	141,40	142,80	142,80	142,80	143,80	143,80	143,80	144,60	144,60	144,60	145,80
FSO2	167,50	169,80	170,40	171,00	169,80	167,90	164,60	162,70	163,00	164,20	163,80	162,80	163,90
BT40	118,20	128,70	128,20	128,70	128,50	129,20	129,00	129,10	128,90	129,60	130,10	130,10	130,00
FORMULE DE REVISION R21													
EMT/EMT*													
Coefficient de révision		1,471	1,486	1,279	1,206	1,033	0,774	0,626	0,626	0,696	0,738	0,739	0,869
PRIX R21	4,195	6,171	6,234	5,365	5,059	4,333	3,247	2,626	2,626	2,920	3,096	3,100	3,645
FORMULE DE REVISION R22													
0,15+0,70*(ICHT-IME)/(ICHT-IME)*0,1*(FSO2/FSO2*)													
Coefficient de révision		1,058	1,069	1,077	1,076	1,074	1,077	1,075	1,075	1,080	1,089	1,079	1,087
PRIX R22	21,254	22,699	22,721	22,891	22,869	22,827	22,891	22,848	22,848	22,954	22,954	22,933	23,103
FORMULE DE REVISION R23													
0,15+0,40*(ICHT-IME)/(ICHT-IME)*0,45*(BT40/BT40*)													
Coefficient de révision		1,078	1,076	1,082	1,081	1,084	1,086	1,087	1,086	1,091	1,093	1,093	1,096
PRIX R23	4,819	5,195	5,185	5,214	5,209	5,224	5,233	5,238	5,233	5,258	5,267	5,267	5,282
FORMULE DE REVISION R24													
NON INDEXEE													
PRIX R24	35,29	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294	35,294
FORMULE DE REVISION R25													
NON INDEXEE													
PRIX R25	-16,03	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032	- 16,032
PRIX GLOBAL R2= R21+R22+R23+R24													
PRIX R2	49,530	53,327	53,402	52,732	52,399	51,646	50,633	49,974	49,969	50,394	50,579	50,562	51,292

REVISION R1																
FORMULE DE REVISION		UIOM	UIOM	UIOM												
		UIOM														
UIOM		Prix de base	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov-25	déc.-25		
PRIX R1UIOM achat (facture Valinéo)		35,000	37,485	37,555	37,905	37,905	37,800	37,695	37,520	37,380	37,450	37,415	37,415	37,625		
COEFFICIENT DE REVISION			1,071	1,073	1,083	1,083	1,080	1,077	1,072	1,068	1,070	1,069	1,069	1,075		
PRIX UIOM CHAUFFAGE		42,490	45,507	45,592	46,017	46,017	45,889	45,762	45,549	45,379	45,464	45,422	45,422	45,677		
$0,1014 \times \left(\frac{TCS + 4 \times TCR + TCL}{TCS_0 + 4 \times TCR_0 + TCL_0} \right) \times \left(\frac{ABT}{ABT_0} + 0,3151 \times \frac{TST4}{TST4_0} \right) \times \frac{1 + \text{TAUXCTAD} + \text{TAUXCTAT} \times \text{COEFCTAT}}{1 + \text{TAUXCTAD}_0 + \text{TAUXCTAT}_0 \times \text{COEFCTAT}_0} +$																
$0,0102 \times \frac{\text{LOCGRDF421} + \text{LOCGRDF431} + \text{LOCGRDF522}}{\text{LOCGRDF522}_0} + 0,8986 \times (0,0465 + 0,8554 \times \frac{\text{PEG}}{\text{PEG}_0} + 0,009 \times \frac{\text{TVD}}{\text{TVD}_0} + 0,0891 \times \frac{\text{TICGN}}{\text{TICGN}_0})$																
PHASE 1-2		0,1014	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25		
TCS	0,5788	93,25	124,420	124,420	124,420	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580		
NTR		4	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000		
TCR		82,62	96,380	96,380	96,380	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850		
TCL		48,54	56,620	56,620	56,620	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310		
Abi T4	0,0959	15678,48	20,469,600	20,469,600	20,469,600	20,469,600	20,469,600	20,469,600	21,705,720	21,705,720	21,705,720	21,705,720	21,705,720	21,705,720		
TST4	0,3151	206,16	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	268,000	268,000	268,000	268,000	268,000	268,000		
TAUX CTAD		0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208		
TAUX CTAT		0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471		
COEFCTAT		0,8329	0,8357	0,8357	0,8357	0,8357	0,836	0,836	0,8321	0,832	0,832	0,832	0,832	0,832		
LOCATION COMPTEUR 421	0,0102	2075,84	737,760	737,760	737,760	737,760	737,760	737,760	751,080	751,080	751,080	751,080	751,080	751,080		
LOCATION COMPTEUR 431			151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800	151,800		
LOCATION COMPTEUR 522			1,432,320	1,432,320	1,432,320	1,432,320	1,432,320	1,432,320	1,458,120	1,458,120	1,458,120	1,458,120	1,458,120	1,458,120		
		0,8986														
		0,0465														
PEG		80,78	44,740	47,614	49,688	41,035	34,697	34,166	35,780	33,063	31,857	31,463	30,880	29,944		
TVD		0,009	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,180	1,180	1,180	1,180	1,180	1,180		
TICGN		0,0891	1,716	1,716	1,716	1,716	1,716	1,716	1,716	1,543	1,543	1,543	1,543	1,543		
COEFFICIENT DE REVISION			0,768	0,795	0,815	0,732	0,672	0,667	0,686	0,644	0,632	0,629	0,623	0,614		
PRIX GAZ CHAUFFAGE		153,910	118,203	122,358	125,437	112,662	103,428	102,658	105,582	99,118	97,271	96,809	95,886	94,501		

FORMULE DE REVISION		COGE	$\frac{4,0118}{1 + CTAD_0} \times \left(0,0162 + 0,205 \times \left(\left(\frac{TCS}{TCS_0} + 0,3961 \times \frac{TCR}{TCR_0} + 0,0622 \times \frac{TCL}{TCL_0} \right)^{1 + CTAT} + \left(\frac{AM4}{AM4_0} + 0,3366 \times \frac{TST4}{TST4_0} \right)^x \right) \right)$ $\frac{1 + CTAD_0}{1 + CTAD_0} + 0,5697 \times \frac{PEG}{PEG_0} + 0,0322 \times \frac{TVD}{TVD_0} + 0,1769 \times \frac{TICGN}{TICGN_0} - 3,0118 \times \frac{L}{L_0}$													
GAZ COGENERATION			Indices de base	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25	
TCS			93,75	124,420	124,420	124,420	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	123,580	
TCR			67,61	96,380	96,380	96,380	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	95,850	
TCL			35,61	56,620	56,620	56,620	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	56,310	
Taux CTA Transport			0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	0,0471	
Abt T4			15295,56	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	20 469,600	21 705,720	21 705,720	21 705,720	21 705,720	21 705,720	21 705,720	
TST4			199,08	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	271,560	288,000	288,000	288,000	288,000	288,000	288,000	
Taux CTA distrib			0,2080	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	0,208	
PEG			13,98	44,740	47,614	49,688	41,035	34,697	34,166	35,780	33,063	31,857	31,463	30,880	29,944	
TVD			0,79	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,180	1,180	1,180	1,180	1,180	1,180	
TICGN			0,434	1,716	1,716	1,716	1,716	1,716	1,716	1,543	1,543	1,543	1,543	1,543	1,543	
COEFFICIENT L			1	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,162450	1,183900	1,183900	
COEFFICIENT DE REVISION				8,012	8,481	8,820	7,402	6,366	6,279	6,582	5,855	5,658	5,594	5,434	5,281	
PRIX CHALEUR COGENERATION			8,120	65,057	68,866	71,618	60,104	51,692	50,985	53,446	47,543	45,943	45,423	44,124	42,882	
MIXITE R1			coefficient % mixité	Prix de base	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
UIOM			46,3	42,490	45,507	45,592	46,017	46,017	45,889	45,762	45,549	45,379	45,464	45,422	45,422	45,677
GAZ			27,1	153,910	118,203	122,358	125,437	112,662	103,428	102,658	105,582	99,118	97,271	96,809	95,886	94,501
GOGENERATION			26,6	8,120	65,057	68,866	71,618	60,104	51,692	50,985	53,446	47,543	45,943	45,423	44,124	42,882
PRIX MIXTE R1			100,0	63,542	70,408	72,586	74,350	67,825	63,026	62,570	63,919	60,518	59,631	59,348	58,752	58,165

LISTE DES ABONNÉS

SOUS STATIONS ▼	T/L ▼	Puissance Souscrite ▼
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 59 - NUMERICA BUREAUX		186
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 58 - POLE UNIVERSITAIRE - CDM (NUMERICA)		480
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 56 - KORIAN - EHPAD LE DOUB\$ RIVAGE		330
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 54 - POLE UNIVERSITAIRE		1 443
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 52 - CCA\$		92
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 51 - ECOLE BOULLOCHE		106
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 37 - IMMEUBLE DE BUREAUX		204
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 36 - TGI		389
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 11 - G\$ DU COTEAU JOUVENT		375
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 35 - FONDATION PLURIEL - GYMNA\$E		66
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 28 B1\$ - RE\$TAURATION DOMON		50
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 27 - LE JULE\$ VERNE		473
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 26 - GYMNA\$E LOU BLAZER		298
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 19 - G\$ DU PETIT CHENOIS		316
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 25 - CENTRE DE\$ IMPOT\$		350
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 24 - UIO\$\$ - CPAM		947
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 23 - CMPP		43
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 18 - COLLEGE LOU BLAZER		248
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 15 - CAI\$SE D EPARGNE		280
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 15 - CENTRE COMMERCIAL COTEAU JOUVENT		290
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 60 - IUT GACO		120
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 62 - PISCINE\$		787
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 64 - EHPAD PIERRE HAUGER		327
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 65 - UTM EDIM		520
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 66 67 68 - LYCEE GERMAINE TILLION		4 507
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 70 - IFM\$		270
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 69 - IDEHA		743
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 04 - BAT 36C1		247
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 05 - BAT 18C1		160
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 04 - BAT 35C1		390
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 06 - BAT 30C1		171
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 06 - BAT 6M1		222
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 29 - BAT 45C1 LE\$ ANEMONE\$		240
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 30 - BAT 2C3		263
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 30 - BAT 4C3		263
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 22 - BAT 29C1 CAGE\$ A A F		600
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 06 - BAT 2M1		154
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 08 - BATS 1-3-4-6C1		827
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 43 - BATS A-B-B1		290
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 03 - BATS 20-21M1 - 37C1		825
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 09 - BAT 3C5		173
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 02 - BAT 16/17/18/19/M1		977
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 06 - BAT 11C1		171
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 07 - BAT 4M1		387
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 06 - BAT 3M1		171
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 05 - BAT 1M1		160
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 05 - BAT 14C1		160
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 10 - BAT 2C6		155
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 09 - 12 LOGT\$		99
MONTBELIARD (25) - PH - S\$T 22 - BAT 31C1 CAGE\$ BC + A		350

SOUS STATIONS	TIL	Puissance Sourcée
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 22 - BAT 28C1 CAGES A + B		128
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 22 - BAT 34C1 CAGE A		81
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 17 - BAT 9C3 (MWH + ECS m3 x 0,09)		141
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 17 - BAT 8C3 (MWH + ECS m3 x 0,09)		390
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 17 - BAT 7C3 (MWH + ECS m3 x 0,09)		142
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 17 - BAT 8C3 (MWH + ECS m3 x 0,09)		151
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 73 - FONDATION FLUIBEL - ESPACE FORMATION PROF		365
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 71 - FONDATION FLUIBEL - CREAT'IM LULLI		274
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 72 - FONDATION FLUIBEL - MAS BROUSSELOTTE		280
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 28 - BATS 41C1-42C1 => NEOLIA		412
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 20 - BATS 24C1-25C1-26C1-27C1 => NEOLIA		1 240
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 12 - BATS 4C8-3C8-8C8 => NEOLIA		1 189
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 10 - BATS 1C8-3C8-8C8 => NEOLIA		649
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 09 - BATS 1C4-2C4-3C4 => NEOLIA - rattaché au 31.12.2024 / 101 passer facturé c		1 120
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 20BIS - BATS 20C1-20C2-20C3 => NEOLIA		599
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 05 - BAT 320LN => NEOLIA		315
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 01 - BATS 11M1-12M1-12M2 => NEOLIA		714
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 04BIS - ENSEMBLE 1 2 3 => NEOLIA		183
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 35 - BAT 5M3		220
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 31 - BAT 5C3		610
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 35 - BATS C-D-E-F		270
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 31 - BAT 8C3 7C3		330
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 30 - BAT 1C3		263
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 32 - BAT 1M5 LES CAMPENDOTTES		280
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 23 - BAT 31C1		200
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 39 - BAT 4M2 => NEOLIA		262
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 41 - 4 AVENUE DU 3 MAI => NEOLIA		203
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 40 - BATS A-B-C-D-E => NEOLIA		543
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 35 - BATS 1M3-2M3-3M3-4M3 => NEOLIA		906
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 34 - BATS 1M2-2M2-3M2 => NEOLIA		630
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 30 - BAT 8C3 => NEOLIA		145
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 07 - BAT 7M1		155
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 07 - BAT 5M1		585
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 17 - BAT 5C3 (MWH + ECS m3 x 0,09)		654
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 06 - BAT 22C1 - 23		278
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 32 - BAT 3C3		140
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 23 - BAT 32C1		185
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 81 - INSTITUT DES MÉTIERS		77
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 57 - MAISON DE L'ÉTUDIANT		193
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 58 - POLE UNIVERSITAIRE CDDP		24
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 58 - IUT SRC		187
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 29 - BATS 43C1-44C1-45C1 => NEOLIA		500
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 09 - MME MAICHNIK (EX DIRECTION DES DOUANES)		8
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 57 - MAISON ÉTUDIANT CROUS		385
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 83 - LOGEMENTS CROUS		130
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 78 - STADE BLUM => RACCORDEMENT AU 13.10.2023		85
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 77 - LA MOSELEIRE => RACCORDEMENT AU 13.10.2023		300
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 78 - GYMNASÉ DE L'ALLAN => RACCORDEMENT AU 13.10.2023		107
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 73 - VESTIAIRES STADE ANNEXE => RACCORDEMENT AU 17.11.2023 - par de		118
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 81 - PAVILLON DES SCIENCES 1 ET 2 => RACCORDEMENT AU 13.10.2023		105
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 74 - COIRKO LA PRAIRIE HOLLANDE => RACCORDEMENT AU 01.10.2023		221
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 75 - COIRKO LES PÔNEVIERES => RACCORDEMENT AU 01.10.2023		385
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 80 - COIRKO LA PRAIRIE BAT A => RACCORDEMENT AU 01.12.2023		306
MONTBELIARD (25) - I'PH - SSI 80 bis - COIRKO LA PRAIRIE BAT F => RACCORDEMENT AU 01.12.2023		367
TOTAL		40 515

DÉTAIL DES REDEVANCES

	Année 2025
Redevance D'occupation du domaine public	22 820
2€ le mètre linéaire	
Redevance de mise à disposition	15 000
15000€ / an	
Redevance Frais de gestion et de contrôle	16 146
15000€ / an	
TOTAL DES REDEVANCES	53 966

Pour 2025, la redevance d’occupation du domaine public a été estimée sur base d’une longueur de réseau de 11,4 km, idem à l’année 2024. Un ajustement du nombre de mètres linéaires sera nécessaire suite aux travaux réalisés sur le réseau.

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations et subventions activées au 31/12/2025

Description d'immo	Date de mise en service	Durée d'amortissement en mois	Valeur origine	Amort	VNC
Chaufferie biomasse					
Réseau liaison UIOM-Chaufferie et rénovations réseau existant	01/10/2025	274	1 142 998	12 097	1 130 901
	01/01/2025	283	1 214 463	51 497	1 162 966
Extension Réseau et SST	01/10/2025	274	1 615 533	17 099	1 598 434
	01/01/2025	283	2 168 790	91 963	2 076 827
Subvention	01/01/2025	283	-1 391 604	-59 008	-1 332 596
	01/10/2025	274	-1 102 591	-11 670	-1 090 921
CEE	01/10/2025	274	-474 000	-5 017	-468 983
	01/01/2025	283	-71 201	-3 019	-68 182
Terrain route Audincourt	02/04/2025		142 723	0	142 723
TOTAL			3 245 111	93 942	3 151 168

DÉTAIL DES PROVISIONS

Provision créances douteuses au 31/12/2025

N° client	NOM	Situation au 31/12/2024	Provision 2025	Situation au 31/12/2025
5035	Centre commercial Coteau Jouvent (syndic VIGNERON-CITYA)	0	9 510	9 510
5036	Immeuble 2M1 (syndic VIGNERON-CITYA)		6 573	6 573
11038	Copropriété Vivaldi (syndic VIGNERON-CITYA)		2 012	2 012
93780	Immeuble 4C3 - 56 rue Claude Debussy (syndic VIGNERON-CITYA)		10 808	10 808
157415	Bât 6M1 -19 rue du Petit Chenois (syndic VIGNERON-CITYA)		10 233	10 233
163121	Bât 35C1 -34 rue du Petit Chenois (syndic VIGNERON-CITYA)	9 852	18 351	28 203
163126	Bât 14C1 20 rue du petit Chenois (AJRS BESANCON)	6 325	12 618	18 943
163127	Bât 18C1 1 rue de Massenet (syndic VIGNERON-CITYA)		3 063	3 063
163132	Bât 30C1 - 30 rue du petit Chenois (syndic VIGNERON-CITYA)		9 500	9 500
5718	Syndicat de copropriété Anémones (syndic VIGNERON-CITYA)	1 172	-1 172	0
TOTAL		17 349	81 497	98 846

Chaufferie de la Petite Hollande
RCU de Montbéliard
Urgence : 0 800 80 93 00



web